

Accès aux droits Santé Logement

Insertion **ANALYSE** Prévention

DES BESOINS Familles

Handicap **SOCIAUX** Jeunesse

Solidarité Emploi Personnes âgées

RAPPORT DE DIAGNOSTIC

INTRODUCTION

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX : SES ENJEUX, SES OBJECTIFS

Lieux privilégiés de la ville pour animer et développer l'action municipale dans le champ de l'action sociale, les CCAS et les communes ont un rôle important à jouer et de nombreux défis à relever dans les années à venir pour répondre aux enjeux sociaux du territoire, dans un contexte de crise économique qui impacte le niveau de besoins de la population d'une part, et de contraintes budgétaires accrues, aussi bien pour les municipalités que pour ses partenaires d'autre part.

Afin de poursuivre la formalisation d'une feuille de route pour l'action sociale de la Ville, notamment via son CCAS, la municipalité a souhaité réaliser **une Analyse des Besoins Sociaux pour mieux identifier les évolutions passées et les tendances futures en matière de développement social sur le territoire communal.**

La réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) constitue par ailleurs une obligation légale pour les C.C.A.S. (décret N° 95-562 de mai 1995) :

Article R123-1 Modifié par Décret n°2016-824 du 21 juin 2016 - art.

I.- Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort.

II.- L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social telles que mentionnées à l'article L. 123-5.

III.- L'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget.

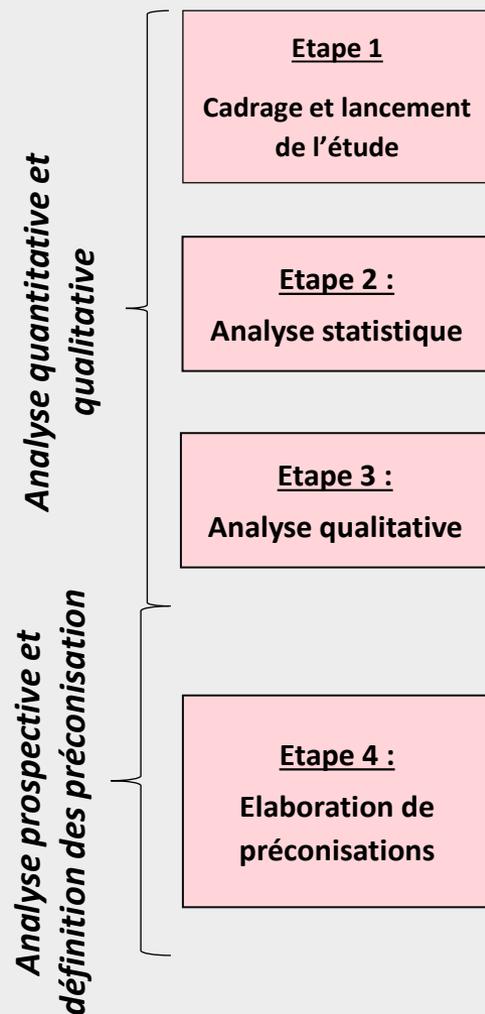
Outre l'aspect réglementaire d'une telle démarche, il est important de souligner qu'une ABS est également **un moment de réflexion partenariale pour la définition d'une politique communale d'action sociale concertée.** L'ABS doit ainsi permettre aux acteurs de disposer d'analyses à la fois quantitatives et qualitatives afin de **mieux appréhender les problématiques clefs sur un territoire en mutations permanentes** (évolutions réglementaires ; évolutions des dispositifs ; fluctuations économiques ; évolution des publics et de leurs demandes...).

Ainsi, en s'engageant dans cette analyse des besoins, la ville de Chambéry souhaite aboutir à la mise en place d'une réelle stratégie de développement social local avec des pistes d'orientations. La réalisation de l'ABS devra donc aboutir à des **propositions d'orientations** en termes d'organisation et d'adaptation de l'offre pour mieux répondre aux besoins identifiés.

L'analyse des besoins sociaux, qui s'entend comme un outil de réflexion sur les stratégies d'intervention, d'aide et de décision pour les collectivités, a été confiée au cabinet d'étude ENEIS Conseil.

INTRODUCTION

LA MÉTHODOLOGIE ET LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE



- Lancement de la mission via un temps de cadrage
- Analyse documentaire problématisée
- Entretiens de cadrage

- Recueil des données statistiques
- Traitement des données et élaboration d'un livret cartographique

- Organisation de 3 groupes de travail de diagnostic : Les personnes isolées ou dépendantes à domicile sur le territoire de Chambéry / Les enfants et jeunes de 3 à 16 ans / Les jeunes de 16 à 25 ans / La grande précarité : quel public ?
- Elaboration du rapport de diagnostic et restitution

- Organisation de 3 groupes de travail portant sur les préconisations
- Séance interne avec la direction/cadres/élus portant sur les préconisations
- Elaboration des préconisations et restitution



INTRODUCTION

LE RAPPORT DE DIAGNOSTIC SOCIAL

- L'ensemble des résultats seront synthétisés et analysés dans le présent rapport qui s'organise de la manière suivante :
 - Etat des lieux démographique général
 - Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Familles
 - Le vieillissement et les enjeux liés à l'autonomie
 - Habitat et Cadre de vie
 - Emploi, formation et insertion professionnelle
 - Lutte contre les exclusions et cohésion sociale
 - Santé et prévention
- ⇒ *Des thématiques transversales telles que la mobilité ou encore la prévention sont abordées dans l'ensemble de ces parties.*
- Une partie « Annexes » contient une liste des personnes rencontrées dans le cadre de l'étude, un glossaire des sigles utilisés et une note méthodologique relative aux projections démographiques.

LES ÉCHELLES D'ANALYSE

- Pour cette analyse, et de manière à mieux mettre en perspective les données concernant le territoire, plusieurs « échelons de comparaison » ont été sélectionnés :
 - ✓ Chambéry
 - ✓ Chambéry Métropole
 - ✓ Le Département
 - ✓ La France métropolitaine
- L'objectif de cette comparaison n'est pas de positionner la commune par rapport à ces territoires dans l'optique de fixer un objectif de rattrapage éventuel sur tels ou tels indicateurs. Le but est uniquement de fournir des valeurs indicatives d'encadrement permettant de situer la commune.

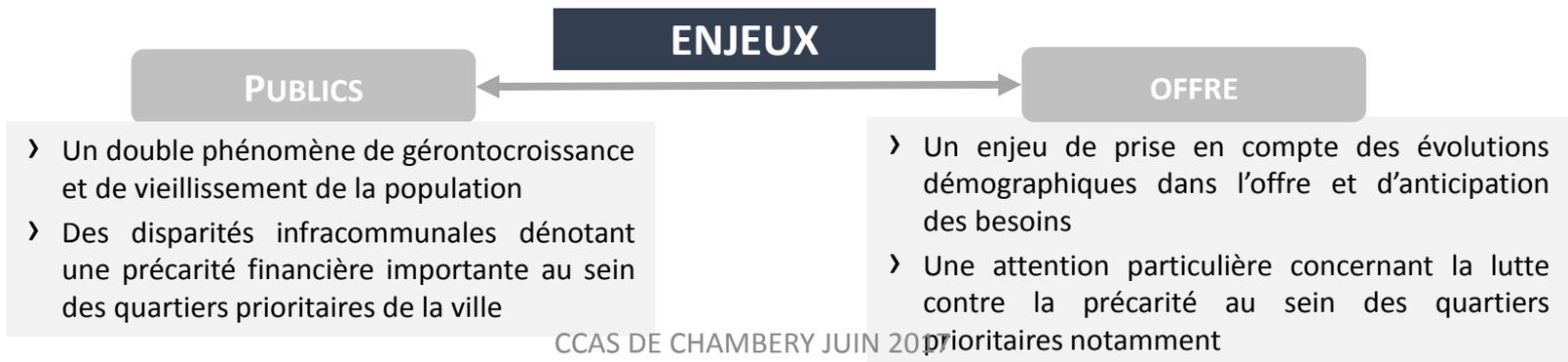
TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 : La population de Chambéry	P.6 - P.9
Partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Familles	P.10-P.18
PARTIE 3 : Le vieillissement et les enjeux liés à l'autonomie	P.19-P.24
PARTIE 4 : Habitat et cadre de vie	P.25-P.27
PARTIE 5 : Emploi, Formation et Insertion professionnelle	P.28-P.32
PARTIE 6 : Lutte contre les exclusions et cohésion sociale	P.33-P.37
PARTIE 7 : Santé et prévention	P.38-42
ANNEXE	P.43

Annexe : Glossaire des sigles utilisés

PARTIE 1

La population de Chambéry



LA POPULATION DE CHAMBERY

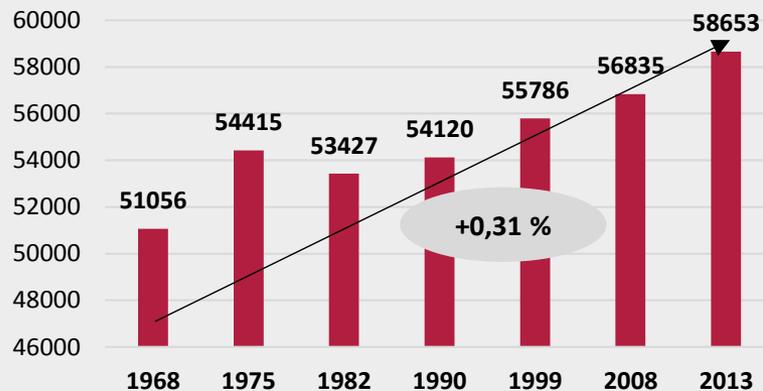
- DONNÉES DE CADRAGE -

LA POPULATION COMMUNALE EN HAUSSE DEPUIS 1968, PASSANT DE 51 056 HABITANTS EN 1968 À 58 653 EN 2013

Démographie



Nombre d'habitants à l'échelle communale



LA RÉPARTITION PAR GENRE

- Une répartition globalement équilibrée : les femmes représentant 52,7% de la population contre 47,3% d'hommes.
- Mais une variation importante pour les habitants âgés de 60 ans ou plus : les femmes majoritairement représentées (56,5% contre 43,5% chez les 60-74 ans et 65,0% contre 35,0% chez les plus de 75 ans).

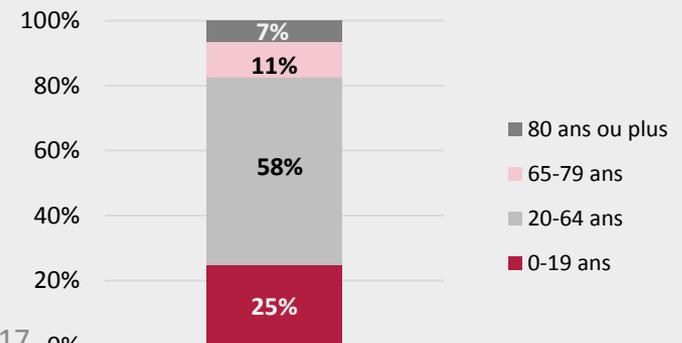
UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION ESSENTIELLEMENT DUE AU SOLDE NATUREL POSITIF

Variation du nombre d'habitants entre 2008 et 2013	Evolution annuelle moyenne	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Chambéry	0,6%	0,6%	0,0%
Chambéry métropole	0,6%	0,5%	0,1%
Savoie	0,7%	0,4%	0,3%
France métropolitaine	0,5%	0,4%	0,1%

Source : Insee, RGP 2008 & 2013

UNE PART IMPORTANTE DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

Répartition de la population par grands groupes d'âge en 2013



LA POPULATION DE CHAMBERY

- DONNÉES DE CADRAGE -

UNE HAUSSE DE LA POPULATION QUI AFFECTE L'ENSEMBLE DES GRANDES CLASSES D'ÂGES ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES PERSONNES ÂGÉES

Démographie

Evolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013

	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
Chambéry	0,5%	0,2%	2,8%	0,6%
Chambéry métropole	0,0%	0,0%	3,1%	2,2%
Savoie	0,2%	0,4%	1,9%	3,8%
France Métropolitaine	0,3%	-0,2%	2,7%	1,8%

Source : Insee, RGP 2013

Evolution de la part des grands groupes d'âge entre 2008 et 2013

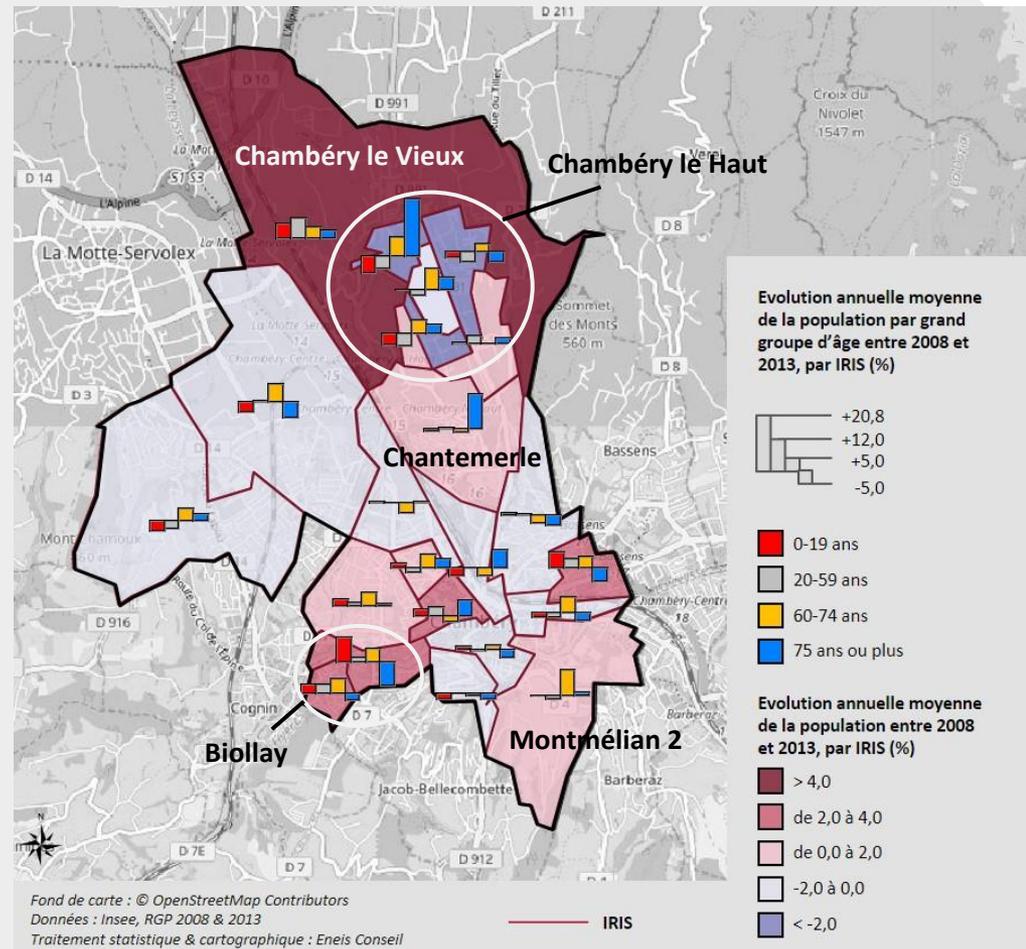
		0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
Chambéry	2013	24,7%	52,7%	12,7%	9,8%
	2008	24,9%	53,9%	11,4%	9,8%
France Métropolitaine	2013	24,4%	51,4%	15,0%	9,2%
	2008	24,6%	53,3%	13,4%	8,7%

Source : Insee, RGP 2013

Définition : Gérontocroissance et vieillissement



- Le vieillissement est l'augmentation de la part des personnes âgées sur l'ensemble de la population.
- La gérontocroissance est l'augmentation du nombre de personnes âgées.



› Un double phénomène de gérontocroissance et de vieillissement de la population

› Une tendance nationale, notamment liée à l'augmentation de l'espérance de vie et à la montée en âge des « baby-boomers »

LA POPULATION DE CHAMBERY

- DONNÉES DE CADRAGE -

UN TERRITOIRE CARACTÉRISÉ PAR LA PRÉSENCE DE MÉNAGES AU NIVEAU DE VIE CONTRASTÉS SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Niveau de vie

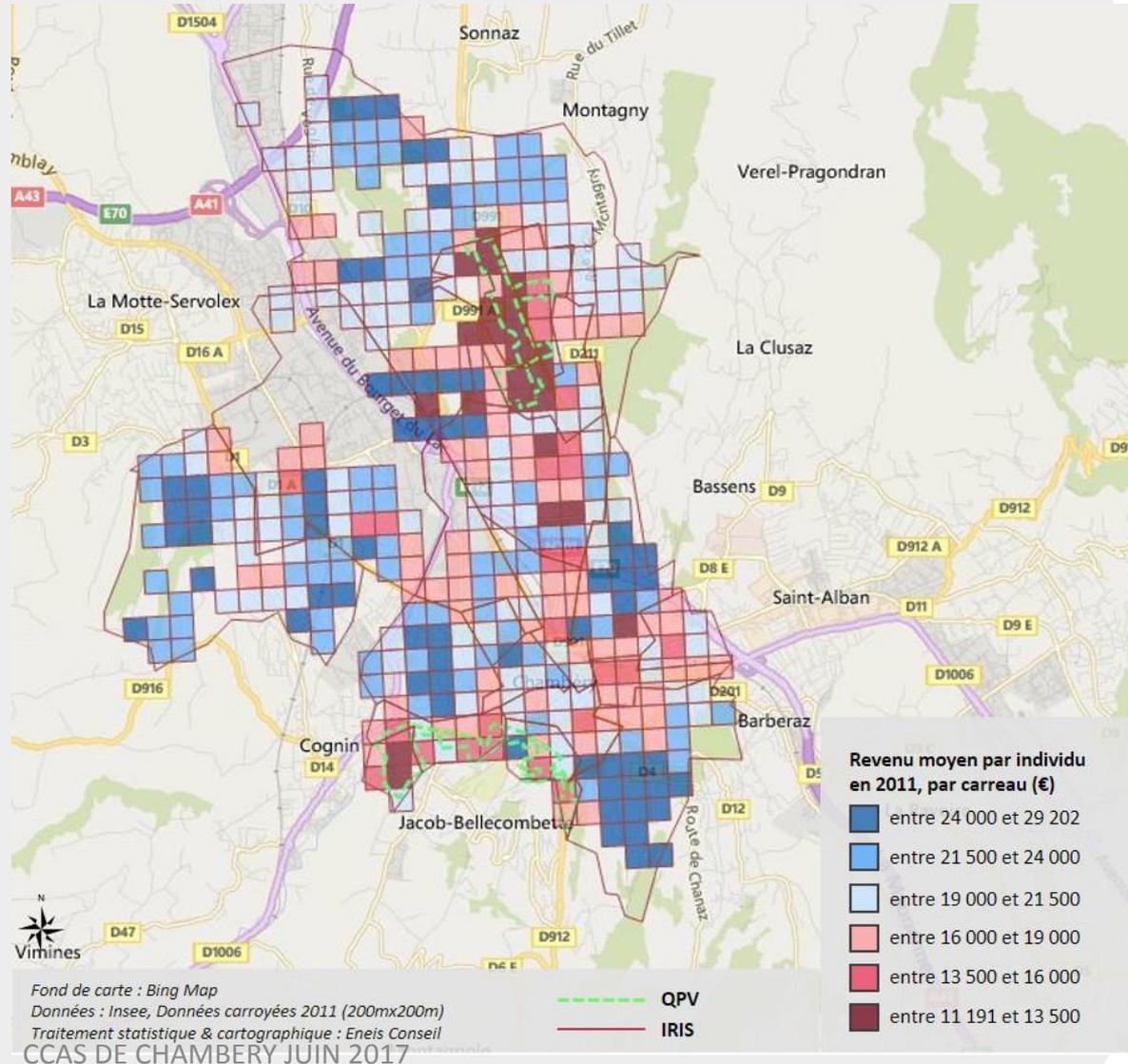


Revenu médian
par UC des
ménages en 2013

Chambéry	19 349 €
Chambéry Métropole	21 389 €
Savoie	21 195 €
France Métropolitaine	20 185 €

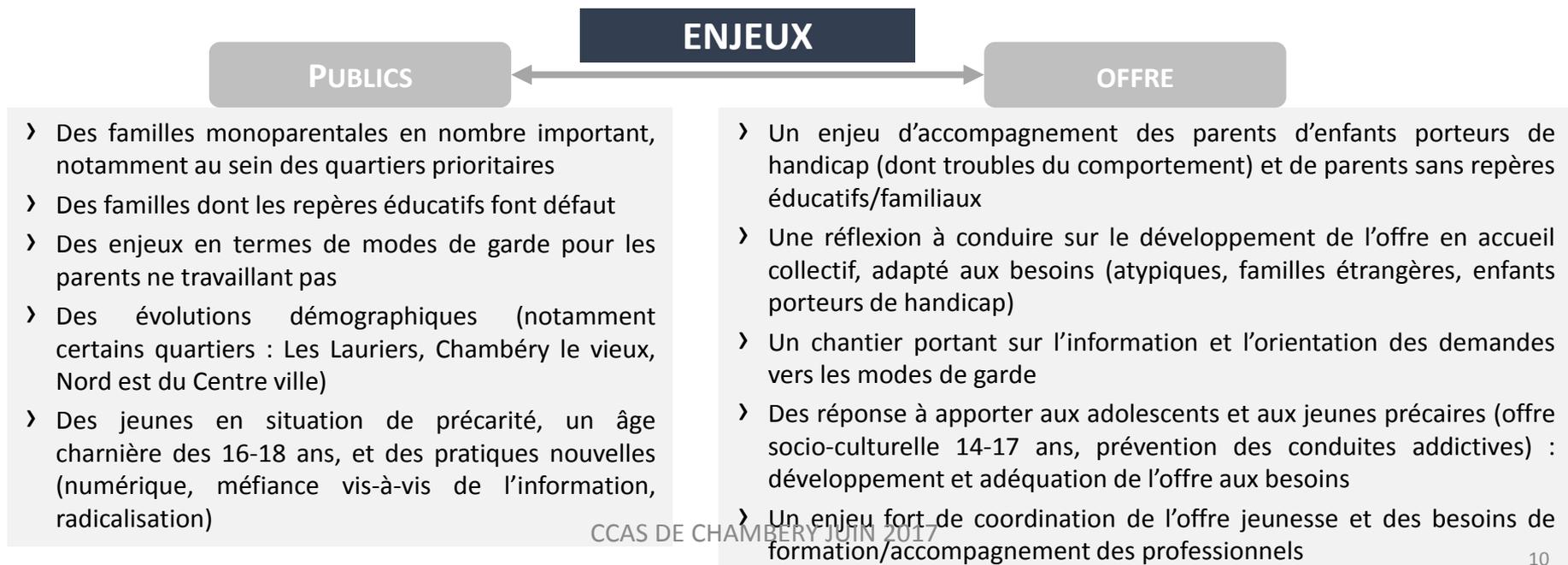
Source : Insee, RGP 2013

› Des disparités infracommunales dénotant une précarité financière importante au sein des quartiers prioritaires de la ville : Chambéry-le-Haut, et le Biollay en particulier.



PARTIE 2

Petite Enfance – Enfance – Jeunesse et Familles



PRÈS D'UNE FAMILLE SUR CINQ EST UNE FAMILLE MONOPARENTALE

Familles



Répartition des familles selon leur type en 2013

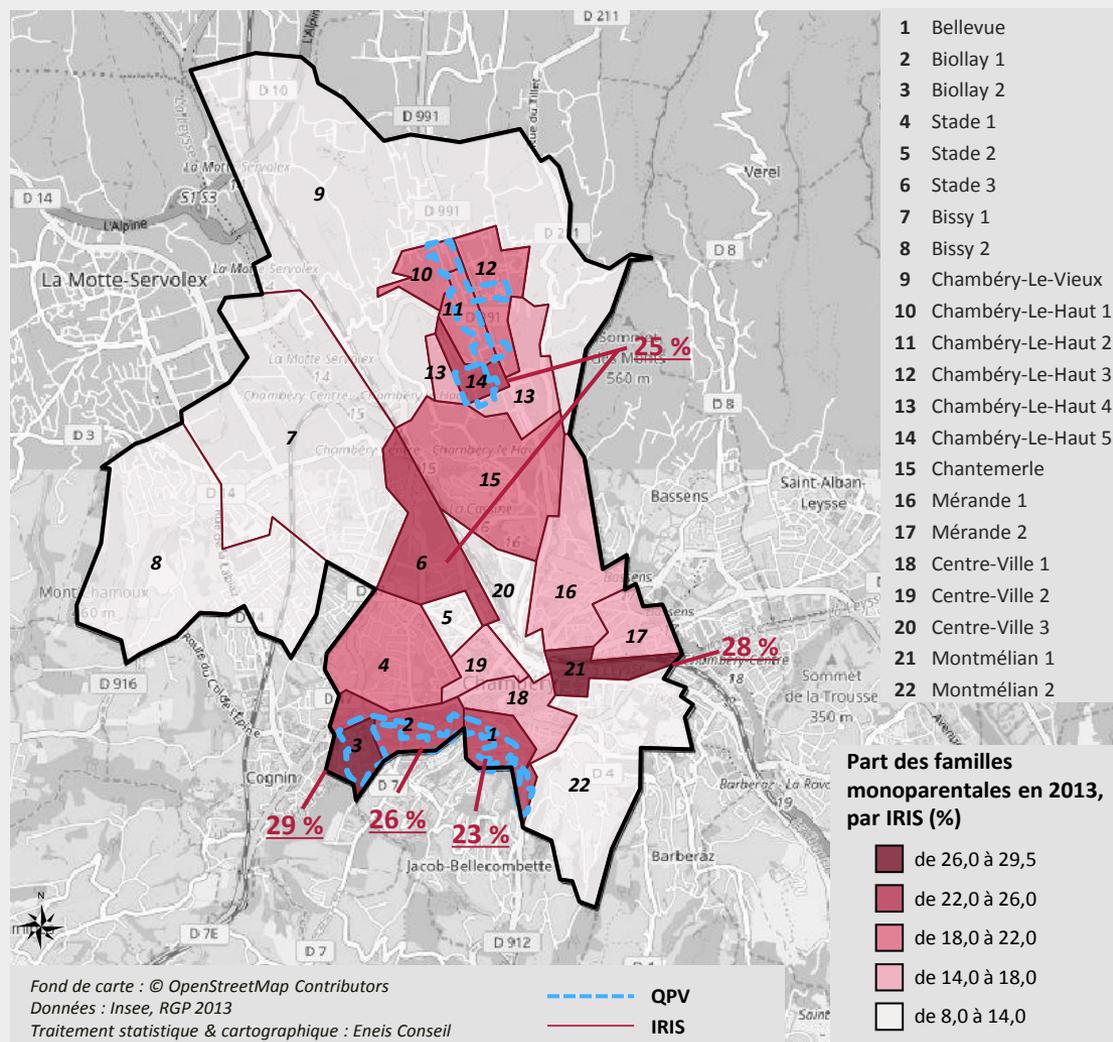
	Couples avec enfant(s)	Familles monoparentales	Couples sans enfant
Chambéry	41%	18%	41%
Chambéry métropole	41%	16%	44%
Savoie	43%	13%	44%
France Métropolitaine	43%	15%	43%

Source : Insee, RGP 2013

Evolution annuelle moyenne des familles selon leur type entre 2008 et 2013

	Couples avec enfant(s)	Familles monoparentales	Couples sans enfant
Chambéry	0,7%	1,4%	0,5%
Chambéry métropole	-0,1%	2,4%	0,9%
Savoie	0,0%	1,7%	1,5%
France Métropolitaine	-0,2%	1,9%	0,6%

Source : Insee, RGP 2013



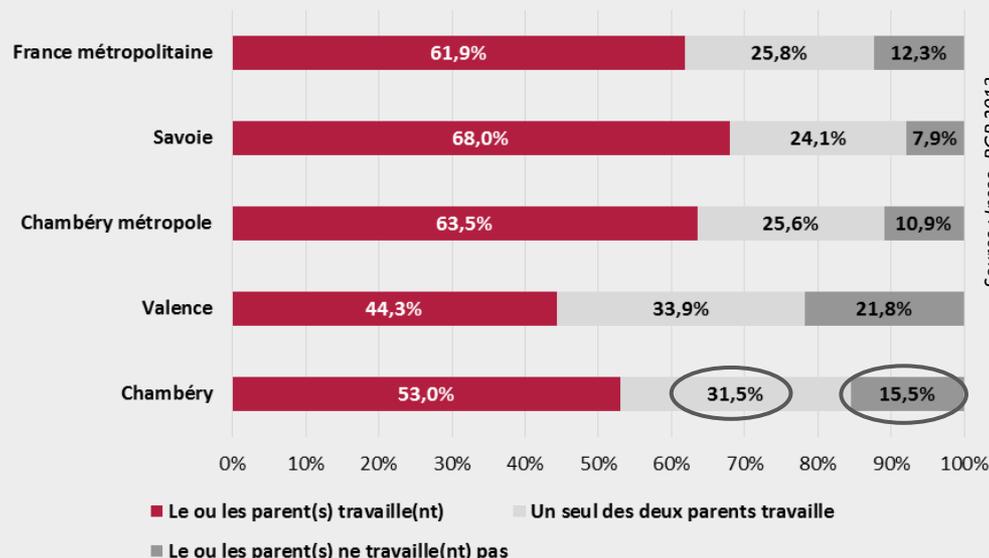
- › Des familles monoparentales en nombre important, représentant plus du quart des familles au sein de certains quartiers (notamment prioritaires). Des familles rencontrant notamment des difficultés en termes d'insertion professionnelle
- › Sans automatisme, des enjeux potentiels en termes de modes de garde, de soutien à la parentalité et de précarité financière

UNE MAJORITÉ DES FAMILLES AVEC ENFANT(S) AU SEIN DESQUELLES LE OU LES PARENT(S) TRAVAILLE(NT)

Familles



Répartition des familles avec enfant(s) de moins de 6 ans selon l'activité des parents en 2013



- › Des enjeux en termes de modes de garde pour les parents ne travaillant pas et de potentielle précarité financière (apport d'un salaire pour une famille)
- › Un offre existante pour les familles monoparentales sans travail mais un enjeu de mise en relation offre/demande
- › Un travail en cours sur la scolarisation dès 2 ans (notamment freins socio/psychologiques à laisser les enfants en EJAE)

DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ DÉPLOYÉS SUR LA COMMUNE

Public

4 Pôles petite enfance rattachés à la Direction de la Petite Enfance (Biollay, Hauts de Chambéry – dont service PMI, centre Laurier, Bissy); **instances de coordination**, lien entre professionnels.

Présence et actions du Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents et de 2 **Lieux d'Accueil Parents Enfants** (dont « Le chat perché » situé sur les Hauts de Chambéry)

Actions des **centres sociaux** (notamment quartier centre ville) et des **écoles** (notamment école maternelle Les Châtaignier); etc.

Associatif

Appui à la parentalité en situation Interculturelle (APSI)
Association Pôle Santé Chambéry Nord (dans le cadre des Ateliers Santé Ville au sein des quartiers prioritaires)
Croix Rouge; etc.

- › Un étayage suffisant en dispositifs de soutien à la parentalité, une attention à porter aux besoins des familles monoparentales et à l'implantation au sein des quartiers fragilisés, mais un enjeu de coordination de l'offre public / associative afin d'en améliorer la portée
- › Un enjeu d'accompagnement des parents d'enfants porteurs de handicap (dont troubles du comportement) et de parents dont les repères éducatifs/familiaux font défaut.

UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 6 ANS QUESTIONNANT LES CAPACITÉS DE MODE DE GARDE

Petite enfance



Population 0-5 ans en 2013	Population	
	0-2 ans	3-5 ans
Chambéry	2273	2326
Chambéry métropole	4255	4557
Savoie	14367	15253
France Métropolitaine	2281850	2349242

Source : Insee, RGP 2013

Part des 0-5 ans en 2013	Part des	
	0-2 ans	3-5 ans
Chambéry	3,9%	4,0%
Chambéry métropole	3,4%	3,6%
Savoie	3,4%	3,6%
France Métropolitaine	3,6%	3,7%

Source : Insee, RGP 2013

Evolution annuelle moyenne des 0-5 ans 2008-2013	Evolution des	
	0-2 ans	3-5 ans
Chambéry	1,2%	2,0%
Chambéry métropole	-0,1%	1,5%
Savoie	-0,1%	0,4%
France Métropolitaine	0,08%	0,5%

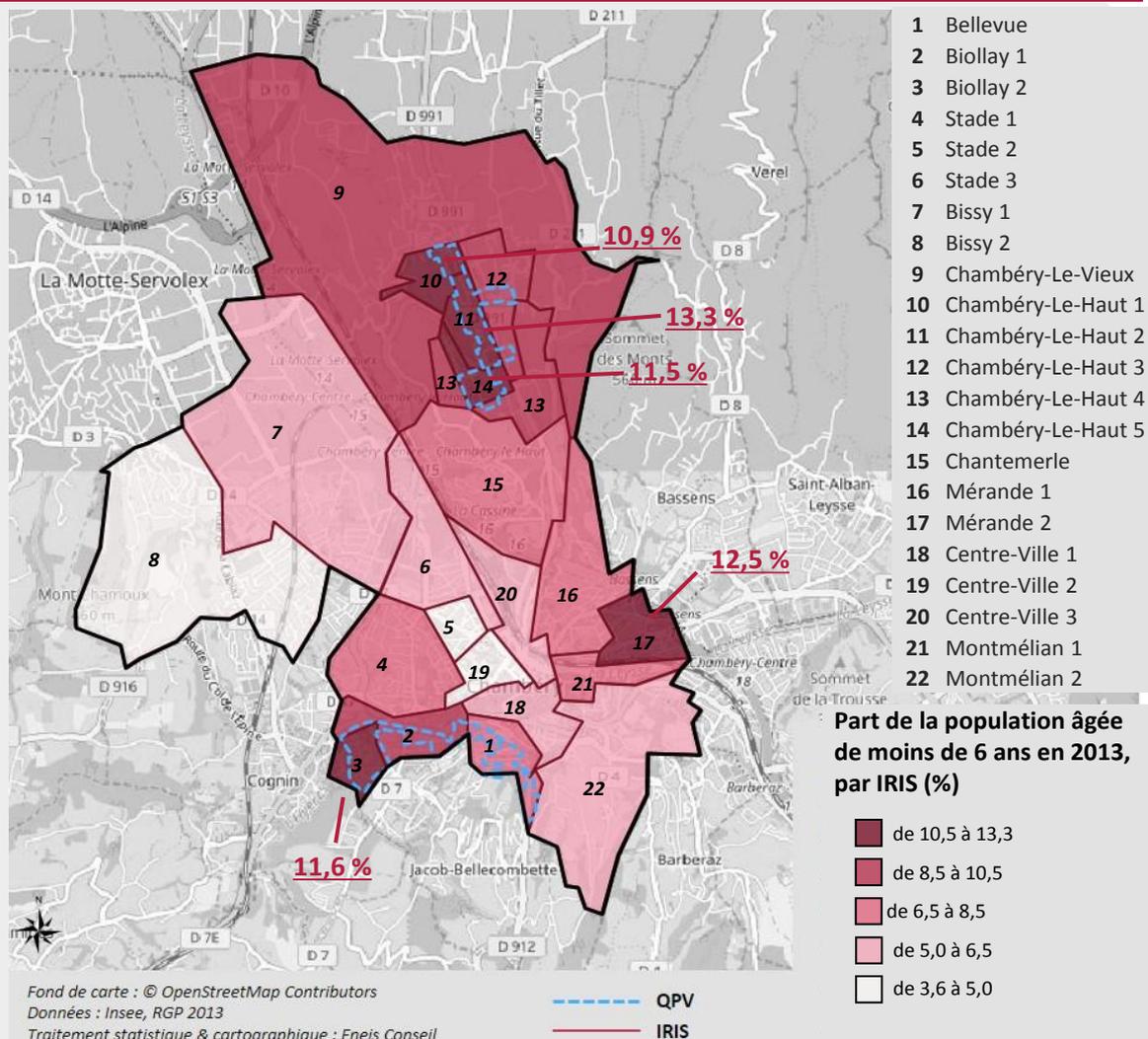
Source : Insee, RGP 2013

Des évolutions démographiques qui impactent particulièrement certains quartiers :



Les Lauriers : présence de familles monoparentales et de jeunes ménages en lien avec la livraison de logements neufs, mais des équipements petite enfance et une offre socio-culturelle qui apparaissent insuffisants.

- Chambéry-le-vieux : un phénomène d'accession à la propriété induisant la présence d'un public avec des besoins sur l'offre enfance et jeunesse, mais aucun équipement pour y répondre n'est présent sur le quartier à l'heure actuelle.
 - Une attention à porter au Nord est du centre-ville, notamment avec la création de l'éco-quartier Vetrotex (horizon 2020)
- La ville a déjà engagé des réflexions sur l'équipement en écoles et EAJE sur ces quartiers. L'offre socio-culturelle n'est pas encore discutée.



L'OFFRE EN ACCUEIL INDIVIDUEL ET COLLECTIF :



Accueil collectif

1600 enfants accueillis par an sur les 11 EAJE qui proposent **348 places d'accueil régulier, occasionnel et atypique, soit 15,3 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans (contre 17,3% à l'échelle métropolitaine en 2014)**

157 demandes sur liste d'attente.

=> Un besoin remonté en accueil occasionnel mais des places disponibles : un enjeu d'information et de mise en relation offre/demande

Accueil individuel

300 assistantes maternelles en activité proposant **823 places d'accueil individuel (dont 19 places sur des horaires atypiques), soit un taux de couverture en mode de garde individuel de 36,2 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (33,1 à l'échelle nationale)**

+ 86 places en périscolaire

+ Un **Relais Assistant(e)s maternel(le)s** en Centre ville et une permanence hebdomadaire sur les Hauts de Chambéry

=> Une dotation relative en assistant(e) maternel(le) mais des places disponibles : un enjeu d'orientation et de communication sur le mode de garde individuel en s'appuyant sur les RAM?



COMMISSIONS D'ATTRIBUTION

- Une commission trimestrielle d'attribution des places pour l'accueil régulier, dont les critères sont : l'antériorité de la demande, le lieu d'habitation, la situation des parents (emploi ou formation).
 - L'accueil occasionnel n'est pas soumis à des critères d'attribution
- => Quel accès aux parents sans emploi pour un accueil régulier ?



Une réflexion à conduire sur le développement de l'offre en accueil collectif, notamment en portant une attention au développement de nouveaux quartiers (Ex. Vetrotex)

- › Un chantier portant sur l'information et l'orientation des demandes vers les modes de garde
- › Un enjeu autour de la réponse aux besoins d'accueil en heures atypiques et pour les enfants en situation de handicap, qui sont à développer en lien avec la formation et la mobilisation des équipes
- › Un point de vigilance quant à la réponse apportée à de nouveaux publics (familles monoparentales, familles d'origine étrangères)

UNE STABILITÉ DES EFFECTIFS DE 6 À 17 ANS



Part et évolution des jeunes âgés de 6-17 ans en 2013

	6-10 ans en 2013	11-17 ans en 2013	Part des 6-10 ans en 2013	Part des 11-17 ans en 2013	Evolution annuelle moyenne des 6-10 ans de 2008 à 2013	Evolution annuelle moyenne des 11-17 ans de 2008 à 2013
Chambéry	3306	4617	5,6%	7,9%	0,3%	0,2%
Chambéry métropole	7154	10325	5,7%	8,2%	0,5%	-0,1%
Savoie	25916	36671	6,1%	8,7%	0,2%	0,7%
France Métropolitaine	3926419	5413619	6,2%	8,5%	0,5%	0,5%

Source : Insee, RGP 2013



FOCUS : LES PUBLICS ÂGÉS DE 4 À 8 ANS ET DE 16 À 25 ANS

Part et évolution annuelle des 4-8 ans

	Part de la population âgée de 4 à 8 ans	Evolution annuelle moyenne des 4-8 ans entre 2008 et 2013
Chambéry	6,0%	1,0%
Chambéry Métropole	5,9%	0,9%
Savoie	6,1%	0,2%
France Métropolitaine	6,2%	0,5%

Source : Insee, RGP 2013

Part et évolution annuelle des 16-25 ans

	Part de la population âgée de 16 à 25 ans	Evolution annuelle moyenne des 16-25 ans entre 2008 et 2013
Chambéry	15,7%	-0,9%
Chambéry Métropole	13,9%	-0,8%
Savoie	11,1%	-0,7%
France Métropolitaine	12,0%	-0,6%

Source : Insee, RGP 2013

Une présence importante des **16-25 ans** sur la commune, dont les problématiques rencontrées soulèvent divers enjeux :

- Des jeunes en situation de précarité financière, face au logement, dans des conduites à risques; sur des tranches d'âges rajeunies : les 16-18 ans constituant la tranche d'âge charnière, pour laquelle il s'agit de développer des réponses spécifiques et adaptées (Ex. dispositif « Impulsion » porté par la Sauvegarde sur les hauts de Chambéry, mixant emploi et activité de loisirs)
- Face aux phénomènes nouveaux : 1/de méfiance vis-à-vis de l'information, un enjeu d'éducation, de sensibilisation à l'information pour favoriser une bonne compréhension et une bonne utilisation de l'information par les jeunes; 2/ de radicalisation, des outils existent (référentiel d'identification des situations à risque, numéro vert, cellule d'évaluation puis cellule d'accompagnement,...), mais les professionnels pointent la nécessité de développer les sensibilisations et les formations, ainsi que le partage de pratiques.

DES TAUX DE SCOLARISATION LÉGÈREMENT INFÉRIEURS À CEUX OBSERVÉS AU SEIN DU DÉPARTEMENT ET DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE



Part des enfants scolarisés en 2013	2-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans
Chambéry	72,0%	98,2%	98,8%	96,0%
Chambéry métropole	73,6%	98,3%	99,1%	96,4%
Savoie	72,4%	98,6%	99,3%	97,0%
France	74,2%	98,5%	98,9%	96,1%

Source : Insee, RGP 2013

- › Le nombre d'enfants de 2 à 5 ans non scolarisés est à rapprocher des enjeux du taux d'activité des habitants et des mode de garde des enfants dont les parents ne travaillent pas, questionnant le niveau de socialisation des enfants et notamment l'accueil en temps périscolaires au niveau de l'école élémentaire.
- › Un questionnement autour de modalités de scolarisation des enfants d'origine étrangère (périodes courtes, besoins ponctuels, avec des problématiques annexes lourdes...), et des gens du voyage sédentarisés présents sur le territoire.

L'ENJEU DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE BIEN IDENTIFIÉ PAR LA COMMUNE



Le décrochage scolaire figure au rang des priorités identifiées par la commune. Il en est fait mention dans :

- Le contrat de ville 2015-2020
- Le Programme de Réussite Educative dans lequel est engagée la région, et qui concerne les jeunes de 16 ans et plus
- Le Conseil Intercommunal de Sécurité Prévention Délinquance



Des ressources à mobiliser pour lutter contre le décrochage scolaire et la formation :

- Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (Conseil Régional)
- Misions locales pour l'emploi des jeunes / Garantie jeunes (UT-DIRECCTE)
- Option service civique à temps partiel (éducation nationale/DDCSPP)
- Ecole de la 2^e chance (18-25 ans) / EPIDE (18-25 ans) volet insertion
- PJJ, SPIP
- Associations de prévention, centres sociaux, médiateurs
- Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), dispositif « errance ».

- › Un enjeu remonté de manque de lisibilité de l'ensemble de l'offre disponible en matière d'accompagnement à la scolarité

+ En prévention : offre d'étude surveillée dans toutes les écoles, chaque structure socio-éducative dotée d'un CLAS et mobilisation du DIRED (structuration des dispositifs sur le primaire)

UNE OFFRE DE LOISIRS DÉVELOPPÉE AU SEIN DE LA COMMUNE PERMETTANT UNE MEILLEURE INCLUSION SOCIALE DES JEUNES MAIS UN MANQUE DE COORDINATION ET DES DIFFICULTÉS DE CAPTATION DU PUBLIC JEUNES

Une forte dotation en maison de l'enfance sur la commune : 8 maisons de l'enfance et 1 centre social qui dispose d'un pôle maison de l'enfance, et **4 centres sociaux**

Mais un enjeu de répartition territoriale des maisons de l'enfance (notamment et à venir dans le nord-est du centre ville avec la création de l'éco-quartier Vetrotex – horizon 2020)

L'offre à destination des jeunes, un enjeu identifié :

- ✓ Des maisons de l'enfance qui ont prolongé leur offre pour les 11-14 ans
- ✓ Des centres sociaux en cours de récréation de leur ALSH 12-15 ans
- ✓ Un relai adolescents et un relai jeunes récemment ouverts, qui devront œuvrer à la structuration de l'offre de loisirs socio-culturels 11-17 ans

Un bon niveau d'équipements culturels et socioculturels :

- Salle du Scarabée
- Bibliothèque municipale / Ecole municipale d'art
- 4 centres sociaux dotés chacun d'un centre de loisirs pour pré-adolescents et adolescents
- 4 maisons de l'enfance et centres de loisirs
- Gymnases / Espace Malraux / Cité des Arts
- Associations (ex.Sport dans la Ville); etc.



CITOYENNETÉ ET EXPRESSION

- Conseil départemental des jeunes (collèges chambériens représentés)
 - Cérémonie des 18 ans organisée par la ville introduisant la citoyenneté
 - Chantiers jeunes et chantiers éco-citoyens
 - Actions portées par les collèges/lycée (dont classe citoyenneté au lycée)
- => Mais des professionnels parfois démunis concernant les outils d'association des jeunes aux décisions, également dans le cadre d'une offre culturelle et artistique

CONSTATS

- ✓ Une bonne dotation en équipement socio-culturel, et en offre de loisirs pour les enfants; des limites sur des tranches adolescents
- ✓ Un questionnaire autour de l'inscription et de l'accès de certains enfants aux activités, notamment périscolaires : à analyser (coût, socialisation, etc.).
- ✓ Des jeunes dont les pratiques et les intérêts changent (usages numériques et réseaux sociaux, pratiques à risques rajeunies, intérêt exprimé par les adolescents pour des activités rémunérées et non des loisirs)
- ✓ Un phénomène important de délinquance des mineurs, avec des jeunes sans repères éducatifs (impliquant des jeunes de 14-16 ans)
- ✓ Des discours et repères nouveaux : complots, radicalisation, etc.



Un enjeu de répartition territoriale des maisons de l'enfance et de la dotation en acteur socio-éducatif sur le nord-est du centre-ville

- › Un enjeu de **coordination de l'offre jeunesse** et d'harmonisation des projets pédagogiques des temps périscolaires et extrascolaires, ce qui permettrait d'améliorer la lisibilité et l'accès à ces activités
- › Un **manque d'offre socio-culturelle pour les 14-17 ans** (notamment sur les Hauts de Chambéry) et une question d'adéquation horaires (fin d'après-midi/soirs) et du contenu
- › La nécessité pour maisons de l'enfance et centres sociaux de travailler en cohérence et un besoin en coordination de l'ensemble de l'offre jeunesse
- › Des professionnels parfois démunis pour **adopter de nouvelles pratiques** (méthode projet, aller vers, etc.) : formation et partage de pratiques

UNE PRÉSENCE IMPORTANTE DE JEUNES DE 18-24 ANS À CHAMBÉRY, PRÉSENTANT DES ENJEUX DE PRÉCARITÉ SPÉCIFIQUES

Jeunes



Les 18-24 ans	Part des 18-24 ans en 2013	Evolution annuelle moyenne 2008 -2013
Chambéry	11,8%	-1,0%
Chambéry métropole	10,1%	-0,9%
Savoie	7,6%	-0,7%
France métropolitaine	8,4%	-0,6%

Source : Insee, RGP 2008 & 2013

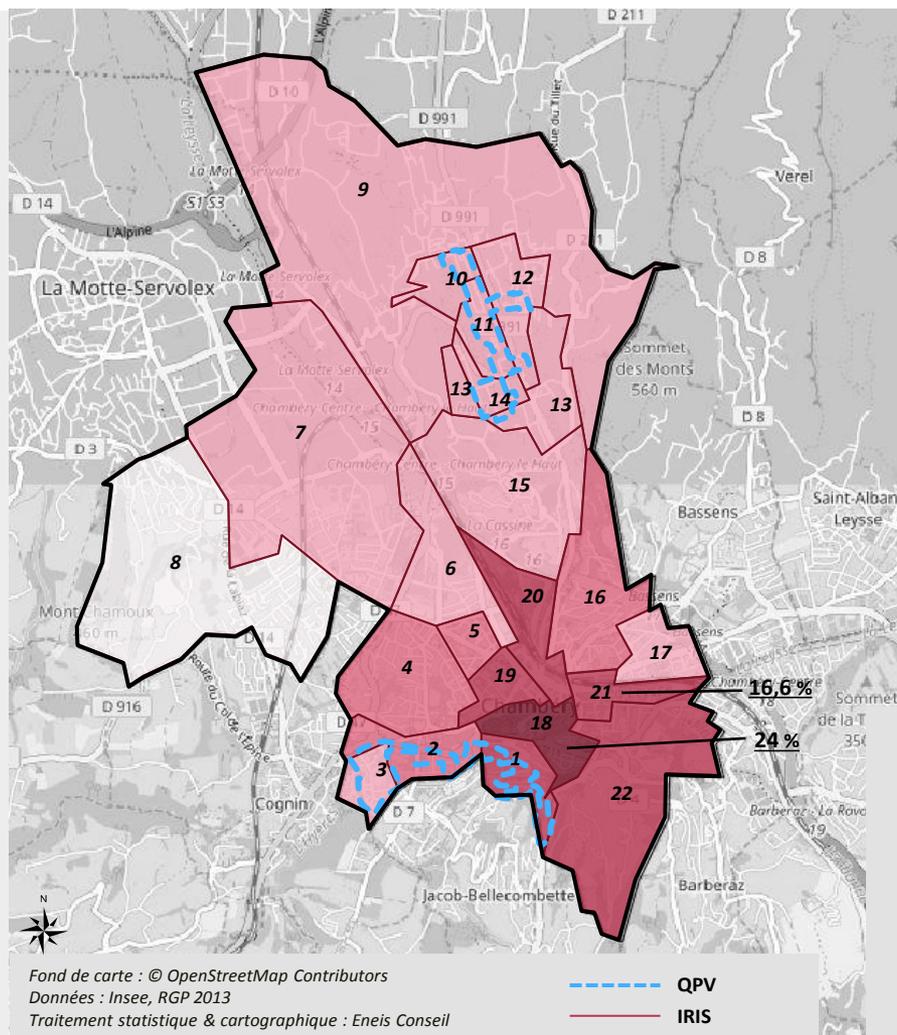
Les jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2013	Part parmi les 18-24 ans
Chambéry	59,3%
Chambéry métropole	54,9%
Savoie	44,2%
France métropolitaine	52,2%

Source : Insee, RGP 2013

NB – précaution de lecture : Des données liées à la fonction de polarité urbaine assurée par Chambéry, ainsi qu'à une offre importante en études supérieures

› Une frange du public jeunes en grande précarité :

- › Des jeunes, précaires ou non, présentant des pratiques à risque (drogue essentiellement), soulevant la question du développement des démarches de réduction des risques dans une approche d' « aller vers ».
- › Un enjeu de visibilité et de lisibilité de l'offre de soutien en présence sur le territoire communal (notamment CSAPA et CAARUD du Pélican)
- › La Maison des Adolescents, récente, stratégique pour identifier les jeunes en difficulté et leur apporter un accompagnement adéquat.
- › Des jeunes étudiants souffrant de difficultés d'accès à la santé et en grande précarité.



- 1 Bellevue
- 2 Biollay 1
- 3 Biollay 2
- 4 Stade 1
- 5 Stade 2
- 6 Stade 3
- 7 Bissy 1
- 8 Bissy 2
- 9 Chambéry-Le-Vieux
- 10 Chambéry-Le-Haut 1
- 11 Chambéry-Le-Haut 2
- 12 Chambéry-Le-Haut 3
- 13 Chambéry-Le-Haut 4
- 14 Chambéry-Le-Haut 5
- 15 Chantemerle
- 16 Mérande 1
- 17 Mérande 2
- 18 Centre-Ville 1
- 19 Centre-Ville 2
- 20 Centre-Ville 3
- 21 Montmélian 1
- 22 Montmélian 2

Part de la population âgée de 18-24 ans en 2013, par IRIS (%)

- > 20,0
- de 13,5 à 20,0
- de 10,0 à 13,5
- de 7,0 à 10,0
- < 7,0

PARTIE 3

Le vieillissement et les enjeux liés à l'autonomie



- › Des phénomènes de gérontocroissance et de vieillissement
- › Une diversité des besoins et des envies (jeunes seniors/ personnes dépendantes)
- › Un potentiel isolement des personnes âgées et des enjeux en termes de logement (sous-occupation, maintien du poste de dépense lié au loyer, adaptation)
- › Une dépendance accrue des publics des EHPA et EHPAD, impactant l'évolution des métiers

- › Un enjeu d'anticipation des besoins et de prévention de la perte d'autonomie (dont l'aide aux aidants)
- › Adapter l'offre de loisirs aux besoins
- › Renforcer l'offre en matière de repérage et d'information (dont accompagnement dans la recherche de solution pour le logement et lutte contre la fracture numérique)
- › Une adaptation de l'offre d'accompagnement en établissement
- › Des problématiques de recrutement au sein des services d'aide à domicile et un enjeu de coordination des interventions à domicile

MALGRÉ DES PHÉNOMÈNES DE GÉRONTOCROISSANCE ET DE VIEILLISSEMENT, UN INDICE DE VIEILLESSE MOINS IMPORTANT COMPARATIVEMENT

Personnes âgées



	Indice de vieillesse	
	2008	2013
Chambéry	65,4	70,6
Chambéry métropole	66,5	75,4
Savoie	66,9	75,6
France métropolitaine	67,0	73,6

Source : Insee, RGP 2013

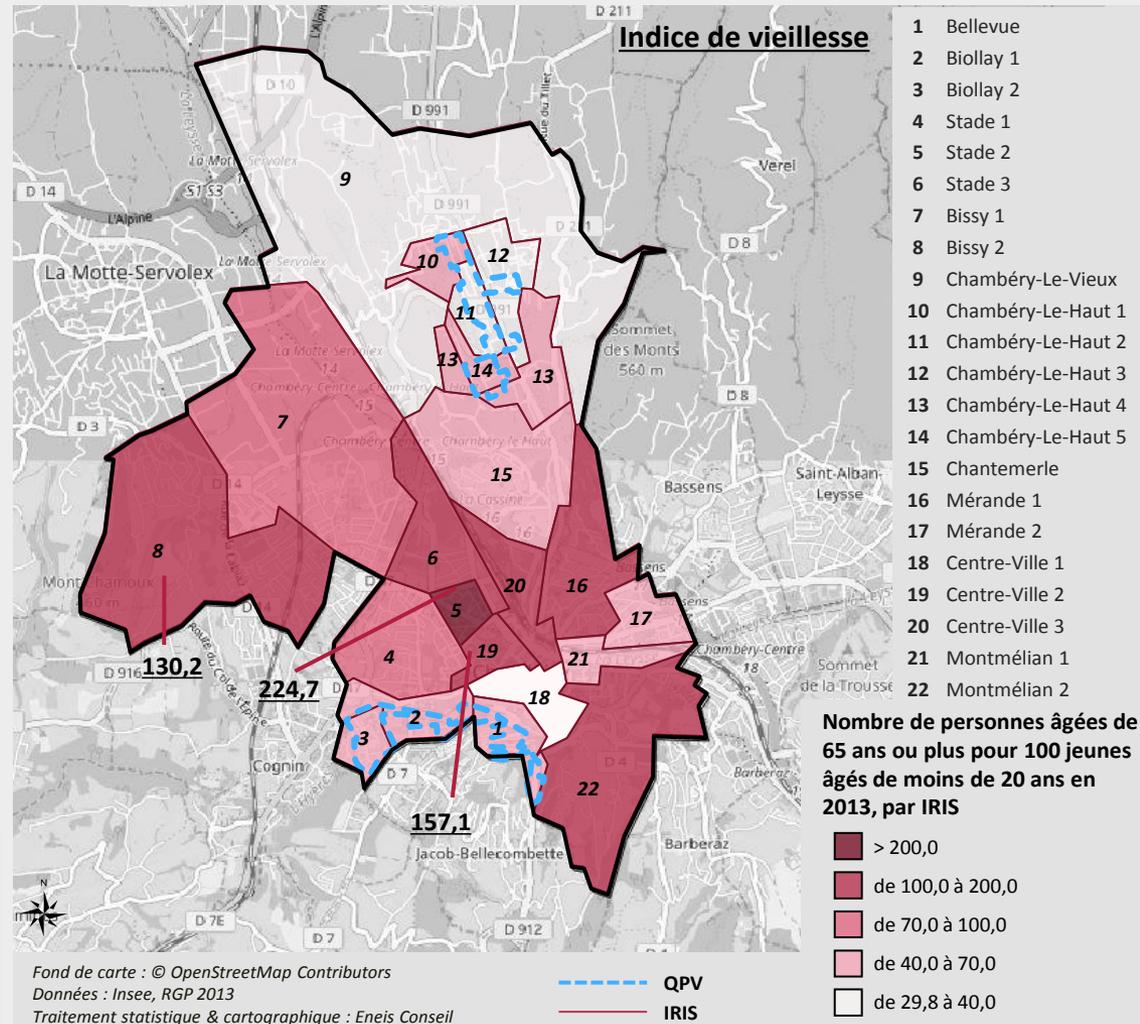
L'**indice de vieillesse** est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. *Indication de lecture : pour 100 jeunes de moins de 20 ans, la commune compte 70,6 personnes âgées de 65 ans et plus.*

	Ratio aidants/aidés
Chambéry	2,9
Chambéry métropole	3,9
Savoie	4,5
France Métropolitaine	4,4

Source : Insee, RGP 2013

Ratio aidants/aidés : Les aidants non professionnels peuvent être quantitativement représentés par les 55 à 64 ans. Ainsi le rapport des 55-64 ans (population des aidants) sur les personnes âgées de 85 ans ou plus (population quantitativement représentative des aidés) donne une idée du potentiel d'un territoire en matière d'apport des aidants aux personnes âgées dépendantes.

Indication de lecture : On compte 2,9 personnes âgées entre 55 et 64 ans potentiels aidants pour 1 personne âgée de 85 ans ou plus potentiel aidé.



› Des enjeux liés à la croissance de la population âgée et au soutien apporté à la perte d'autonomie, notamment en prévention de l'épuisement des aidants

UN NOMBRE IMPORTANT DE MÉNAGES LOCATAIRES ET UN MÉNAGE SUR CINQ OCCUPANT UN GRAND LOGEMENT (5PIÈCES ET+)

Personnes âgées



Répartition des ménages dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus

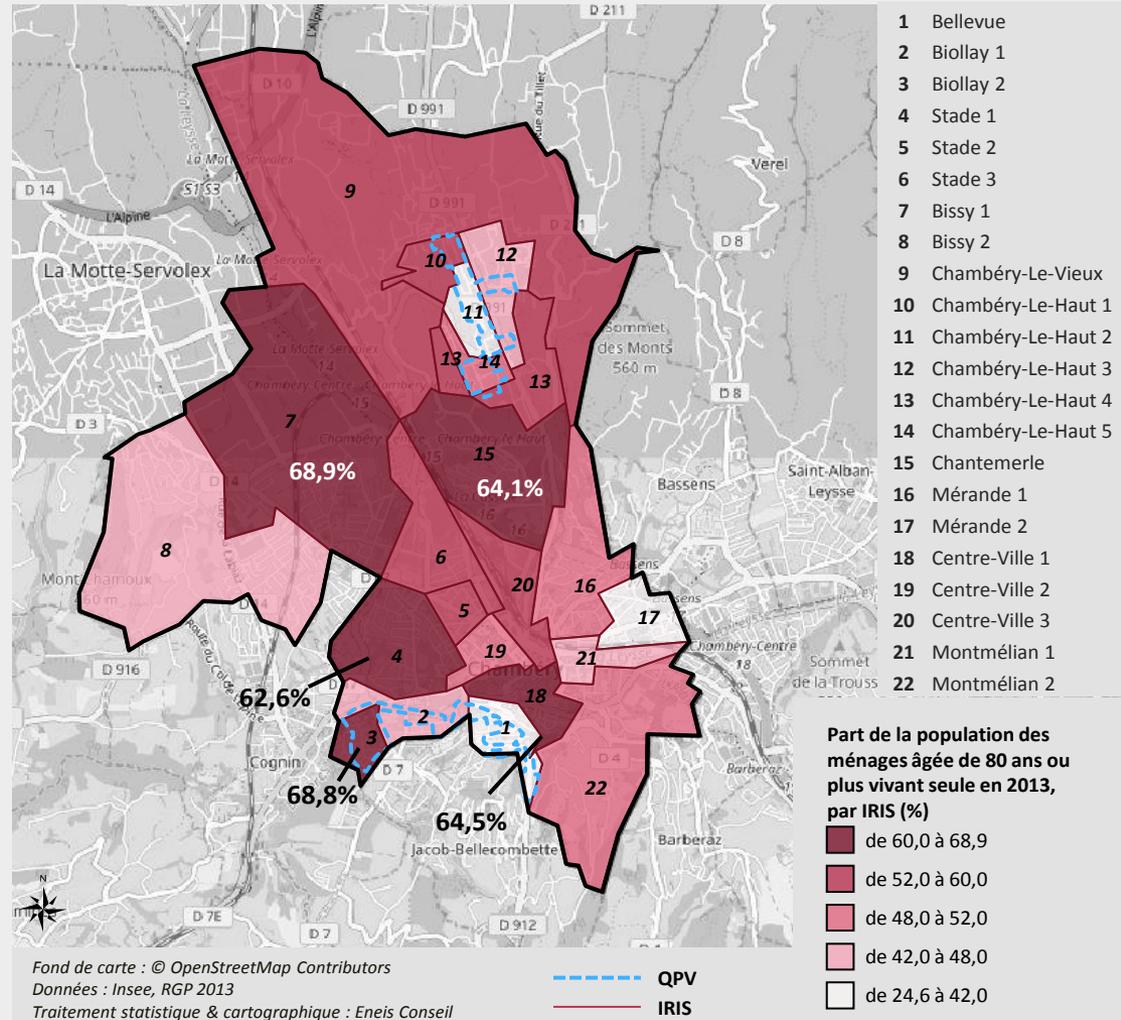
	Selon le statut d'occupation		
	Part des propriétaires	Part des locataires	Dont locataires HLM
Chambéry	66%	33%	18%
Chambéry métropole	72%	26%	13%
Savoie	76%	21%	10%
France Métropolitaine	73%	24%	11%

Source : Insee, RGP 2013

Répartition des ménages dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus

	Selon la taille du logement		
	1-2 pièces	3-4 pièces	5 pièces et plus
Chambéry	16%	63%	21%
Chambéry métropole	14%	59%	27%
Savoie	15%	54%	31%
France Métropolitaine	14%	54%	31%

Source : Insee, RGP 2013



› Un potentiel isolement des personnes âgées, mais également des enjeux en termes de sous-occupation des grands logements, d'adaptation des logements à la perte d'autonomie et de précarité financière (maintien du poste de dépense lié au loyer pour les locataires et une part importante de locataires du parc social)

LES EHPA DE LA COMMUNE CONFRONTÉS À UN PHÉNOMÈNE DE DÉPENDANCE ACCRUE DE LEURS RÉSIDENTS

Hébergement



Les résidents de La Calamine	2011	2012	2013	2014	2015
Moyenne d'âge	85 ans	84 ans	83 ans	85 ans	84,6
GMP	206	201	208	228	246

Source : Bilans d'activité 2011 à 2015 du CCAS de Chambéry

76 appartements de type F1 bis /
3 hébergements temporaires
Une chambre d'hôtes
Une augmentation des effectifs de 2,9% entre 2011 et 2015. Un taux d'occupation de 85,5% en 2011 contre 96% en 2015

54 appartements de type F1 bis
8 logements de type 2
1 hébergement temporaire
Une augmentation des effectifs de 4,3% entre 2011 et 2015. Un taux d'occupation de 73,3% en 2011 contre 96% en 2015

Les résidents de Ma Joie	2011	2012	2013	2014	2015
Moyenne d'âge	79 ans	83 ans	84 ans	82,5 ans	84
GMP	119	166	191	217	241

Source : Bilans d'activité 2001 à 2015 du CCAS de Chambéry

› Un enjeu d'adaptation de l'offre et de l'accompagnement offert au sein de ces établissements, en lien avec le pôle santé notamment.

UNE AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DES EHPAD DE LA COMMUNE, EN COHÉRENCE AVEC LES BESOINS EXPRIMÉS SUR LE TERRITOIRE

EHPAD Clématis	2012	2013	2014	2015
Moyenne d'âge	86 ans	-	87	87
GMP	719	789	780	790

Source : bilans d'activité 2012-2015 du CCAS de Chambéry

EHPAD Les Charmilles	2012	2013	2014	2015
Moyenne d'âge	89 ans	88 ans	89 ans	85
GMP	712	761	672,67	668

Source : bilans d'activité 2012-2015 du CCAS de Chambéry

Une restructuration de l'offre en établissement pour personnes âgées en 2015

Une augmentation de la capacité des EHPAD de 91%, proposant désormais 157 places contre 82 en 2014.

Dans un contexte d'augmentation des attentes vis-à-vis des EHPAD, la poursuite d'une démarche de qualité (projets individualisés, synthèses familiales, groupe de travail bienveillance, dépistage et prise en charge de la dénutrition, accompagnement de la fin de vie au pôle soins de l'EHPAD Les Clématis -17 décès survenu en 2015. > Un chantier à poursuivre par la **réalisation des évaluations externes**, non effectuées à ce jour sur les EHPAD.

LE MAINTIEN À DOMICILE, UN ENJEU FAISANT ÉCHO À LA VOLONTÉ DES PERSONNES ÂGÉES

Maintien à domicile



Au sein du CCAS de Chambéry, des services offrant les possibilités d'un parcours global pour les personnes âgées souhaitant rester à leur domicile :

- Un service aide à domicile (SAAD)
- Un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Un service animation
- Un pôle social

Le pôle Alzheimer : L'unité spécialisée dans l'accompagnement des personnes touchées par des troubles cognitifs (ESAD); l'unité Corolle : hébergement temporaire de répit, d'une capacité de 10 lits, destiné à des malades atteints de la maladie d'Alzheimer; L'accueil de jour qui reçoit en journée 10 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

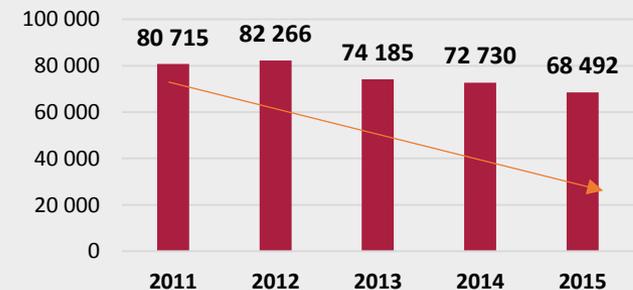
Des dispositifs complémentaires favorisant le maintien à domicile des personnes âgées :

- Un réseau de transport adapté sur Chambéry et son agglomération.
- Un service de portage de repas opérationnel 6 jours sur 7
- SOS Dépannage, service effectuant diverses réparations et installations spécialisées chez les personnes en perte d'autonomie.

12 SAAD interviennent sur le territoire de la Délégation territoriale de la vie sociale du Bassin Chambérien **en sus du SAAD du CCAS** (APA/PCH habilités à l'aide sociale) et **17 autres services non habilités à l'aide sociale** ont leur siège à Chambéry. *NB : d'autres services peuvent avoir un rayonnement leur permettant également d'intervenir à Chambéry.*

Si le département dispose d'un taux d'équipement de 18,13 places en **SSIAD** pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en 2011, le territoire de Chambéry/Couronne fait partie des moins bien dotés. On relève également des difficultés d'équilibre financier pour ces services, interrogeant leur capacité à maintenir une offre suffisante et de qualité

Evolution du nombre d'heures d'aide à domicile réalisées par le SAAD du CCAS entre 2011 et 2015



- › Des problématiques de recrutement au sein des services d'aide à domicile (formation, permis et véhicule, problème des remplacements, etc.) : un enjeu d'information, de valorisation des métiers, d'orientation et de lien avec l'insertion professionnelle
- › Un enjeu de coordination entre les différents types d'acteurs pour une prise en charge globale et intersectorielle auprès de la personne âgée

AU-DELÀ DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET DU MAINTIEN À DOMICILE, UNE OFFRE D'ANIMATION IMPORTANTE PROPOSÉE AUX PERSONNES ÂGÉES



Loisirs et information

Le service animation propose des activités à destination des personnes âgées, dans le but de renforcer leurs compétences sociales, de leur apporter un bien-être tant physique que psychologique, de préserver leurs capacités physiques et intellectuelles. Ces activités s'adressent aussi bien aux résidents des établissements pour personnes âgées qu'aux personnes âgées suivies/orientées par le CCAS :

- Expositions / Ateliers danse, théâtre, détente, gym douce / Shiatsu / Séances de cinéma / Thés dansants / Activités intergénérationnelles : rencontre avec les enfants du centre Moulin pour les résidents de l'EHPA Ma Joie

- › Une diminution du nombre d'inscrits au service animation, passant de 267 à 2014 à 207 en 2015, interrogeant l'adéquation de l'offre d'activités proposées avec les besoins et les envies des personnes âgées.
- › Un travail en cours sur l'évolution de l'offre de loisirs pour les seniors

LE DÉFI DE L'IDENTIFICATION DES PERSONNES ISOLÉES ET DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ (PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES)

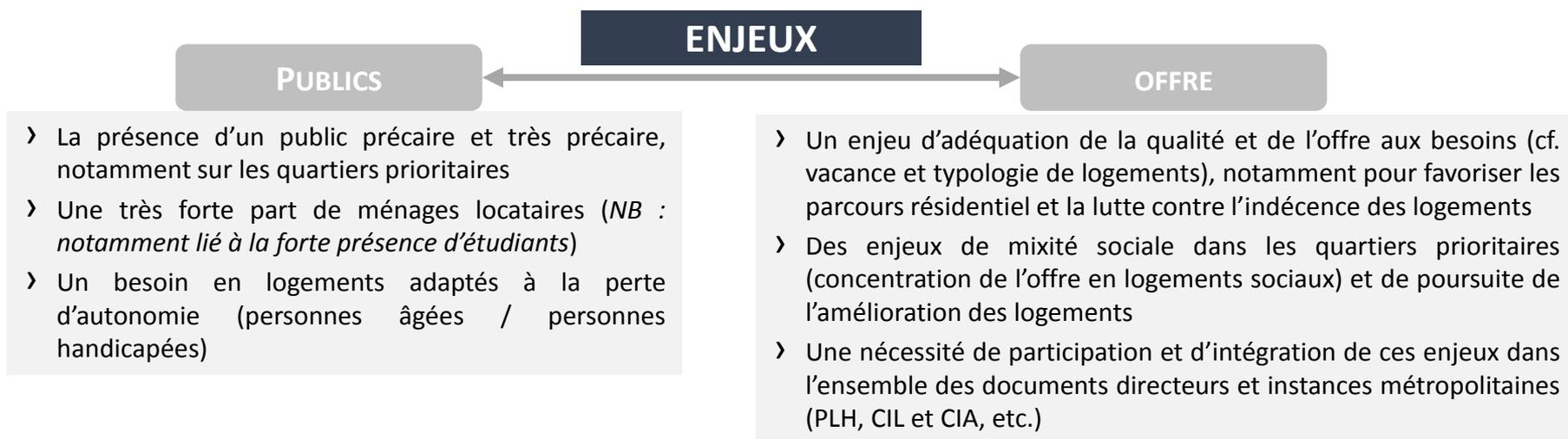
- Un rôle de repérage des personnes en difficultés et d'information des usagers par le biais des professionnels travaillant au sein des services à domicile
- Le CLIC opère une consignation des signalements/interpellations et une veille sur ces situations (relances régulières)
- Une problématique autour des personnes âgées/handicapées isolées, n'ayant recours à aucun service, dispositif, information, en lien avec des potentielles situations d'immobilité liées au logement (nombreux quartiers dont les logements apparaissent inadaptés). Des programmes d'installation d'ascenseurs (Bellevue ancienne cité, le Piochet, Petit Biollay) ont toutefois pu être réalisés par des bailleurs sociaux.

Des usagers rencontrant parfois des difficultés pour identifier les acteurs auxquels s'adresser et pour se procurer les informations recherchées, en lien avec l'enjeu de la fracture numérique

- › Des CLIC insuffisamment repérés par les usagers et les partenaires.
- › Un enjeu de renforcement du partenariat entre les acteurs du domicile et des établissements dans une logique de parcours et de prévention des ruptures, mais également de mise à disposition des ressources (formation, transports, etc.)
- › Un enjeu d'information et de prévention auprès des personnes âgées, avant l'entrée en dépendance, malgré des réticences à la projection et à l'anticipation de la part des jeunes seniors

PARTIE 4

Habitat et cadre de vie



UNE PART IMPORTANT DE LOGEMENTS VACANTS, EN HAUSSE ET UN PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX PARTICULIÈREMENT DÉVELOPPÉ

Logement



Les types de logements occupés en 2013	Part des résidences principales	Part des logements vacants	Evolution annuelle moyenne logements vacants (2008-2013)
Chambéry	90,0%	8,3%	3,7%
Chambéry métropole	89,9%	6,8%	4,1%
Savoie	56,7%	5,7%	5,0%
France Métropolitaine	84,0%	7,5%	3,8%

Source: INSEE RGP 2008 & 2013

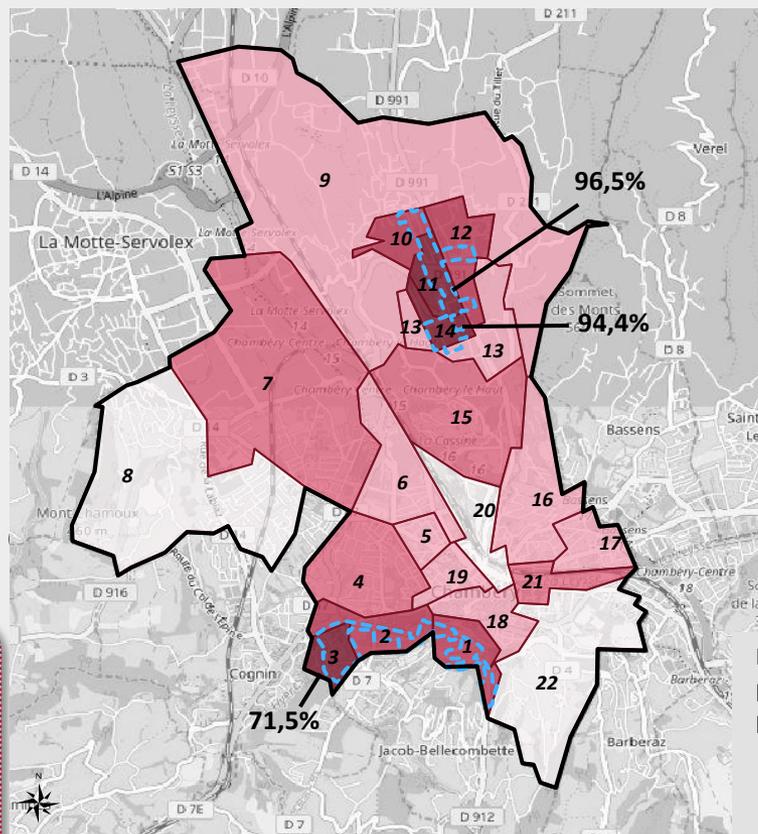
Ménages selon le statut d'occupation en 2013	Propriétaires	Locataires	Logés gratuit.
Chambéry	40,1%	57,7%	2,2%
Chambéry métropole	51,5%	46,2%	2,3%
Savoie	59,7%	37,1%	3,2%
France Métropolitaine	57,3%	40,4%	2,3%

Source : Insee, RGP 2013 NB – Précaution de lecture : des données impactées par la fonction de polarité urbaine de la commune et la forte présence d'étudiants

Logements sociaux en 2013	Part des résidences principales HLM
Chambéry	26%
Chambéry métropole	19%
Savoie	15%
France métropolitaine	15%

Source : Insee, RGP 2013

- > Une question de **niveau de qualité** et d'adéquation entre l'offre et la demande au regard du taux de vacance rencontré
- > Un enjeu de **parcours résidentiel** et **maintien du poste de dépense liée au loyer**
- > Un parc social surdéveloppé sur certains quartiers : des **enjeux de mixité sociale** ?
- > Un manque de logements de petites tailles relevé par les professionnels (répondant aux besoins des étudiants, jeunes actifs, personnes âgées, notamment)



- 1 Bellevue
- 2 Biollay 1
- 3 Biollay 2
- 4 Stade 1
- 5 Stade 2
- 6 Stade 3
- 7 Bissy 1
- 8 Bissy 2
- 9 Chambéry-Le-Vieux
- 10 Chambéry-Le-Haut 1
- 11 Chambéry-Le-Haut 2
- 12 Chambéry-Le-Haut 3
- 13 Chambéry-Le-Haut 4
- 14 Chambéry-Le-Haut 5
- 15 Chantemerle
- 16 Mérande 1
- 17 Mérande 2
- 18 Centre-Ville 1
- 19 Centre-Ville 2
- 20 Centre-Ville 3
- 21 Montmélian 1
- 22 Montmélian 2

Part des résidences principales HLM en 2013, par IRIS (%)

- de 60,0 à 96,5
- de 35,0 à 60,0
- de 20,0 à 35,0
- de 10,0 à 20,0
- de 1,9 à 10,0

Fond de carte : © OpenStreetMap Contributors

Données : Insee, RGP 2013

Traitement statistique & cartographique : Eneis Conseil

--- QPV
— IRIS

HABITAT ET CADRE DE VIE

DES ENJEUX LIÉS AU LOGEMENT PARTICULIÈREMENT PRÉGNANTS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES HAUTS DE CHAMBÉRY ET DE BIOLLAY-BELLEVUE

Précarité énergétique

Certaines zones n'ont pas encore été réhabilitées, notamment sur le plan thermique, malgré les travaux de réhabilitation engagés sur les Hauts de Chambéry et le Biollay.

Une **déqualification patrimoniale sur le quartier de Bellevue** :

- Un coût de l'énergie qui alourdit les charges.
- Des modes de chauffe parfois difficiles à maîtriser par les locataires.

=> 2 bâtiments sont voués à la destruction sur ce quartier. Des rénovations urbaines également en cours sur les Hauts de Chambéry.

Insalubrité

Un **repérage des situations d'habitat insalubre complexe et à remobiliser**, notamment à l'extérieur des territoires couverts par des dispositifs ANAH spécifiques. Des travaux sur ce sujet sont en cours (ville).

Mixité sociale

Conformément aux dispositions de la loi Egalité & Citoyenneté en la matière et comme mentionné dans le contrat de ville 2015-2020, **la métropole de Chambéry s'engage, en lien avec les bailleurs sociaux et les communes, à :**

- Elaborer une convention de mixité sociale
- Mettre en place un plan partenarial de gestion de la demande de logements sociaux et d'information des demandeurs

Mise en adéquation avec les besoins

Réduire le décalage entre la typologie de l'offre existante (anciennes configurations plutôt vers des grandes familles) et les caractéristiques actuelles des ménages en demande (en moyenne de 2 à 3 personnes par ménage, décohabitation, part importante de personnes seules)

Poursuivre l'effort de constructions neuves avec des formes permettant de diversifier la trame urbaine. Pour le logement social, les secteurs déficitaires seront privilégiés.

Améliorer la mise en accessibilité PMR et le confort d'usage de tous pour les bâtiments accessibles par des escaliers

Les bailleurs sociaux OPH Cristal Habitat (regroupant anciennement Chambéry Alpes Habitat et la SAIEM) et l'OPAC de Savoie sont mobilisés pour apporter des réponses à l'ensemble de ces enjeux.

- › Une nécessité de participation et d'intégration de ces enjeux dans l'ensemble des documents directeurs et instances métropolitaines (Programme Local de l'Habitat, Conférence Intercommunale du Logement, Convention Intercommunale d'Attribution, etc.)

PARTIE 5

Emploi, formation et insertion professionnelle

ENJEUX

PUBLICS

- › Un taux de chômage important, notamment au sein des quartiers prioritaires et chez les jeunes
- › Un nouveau public de personnes étrangères, ne pouvant accéder au travail

OFFRE

- › Un enjeu de formation et d'accompagnement à la mobilité (physique et psychique)
- › Un enjeu d'amélioration de la connaissance partenariale et de coordination des multiples dispositifs d'insertion
- › Un enjeu d'accompagnement et d'orientation des personnes étrangères

DES DISPARITÉS IMPORTANTES DANS LES DIPLÔMES OBTENUS ET UN RATIO INDICANT LA PRÉSENCE ASSEZ IMPORTANTE DE CSP+

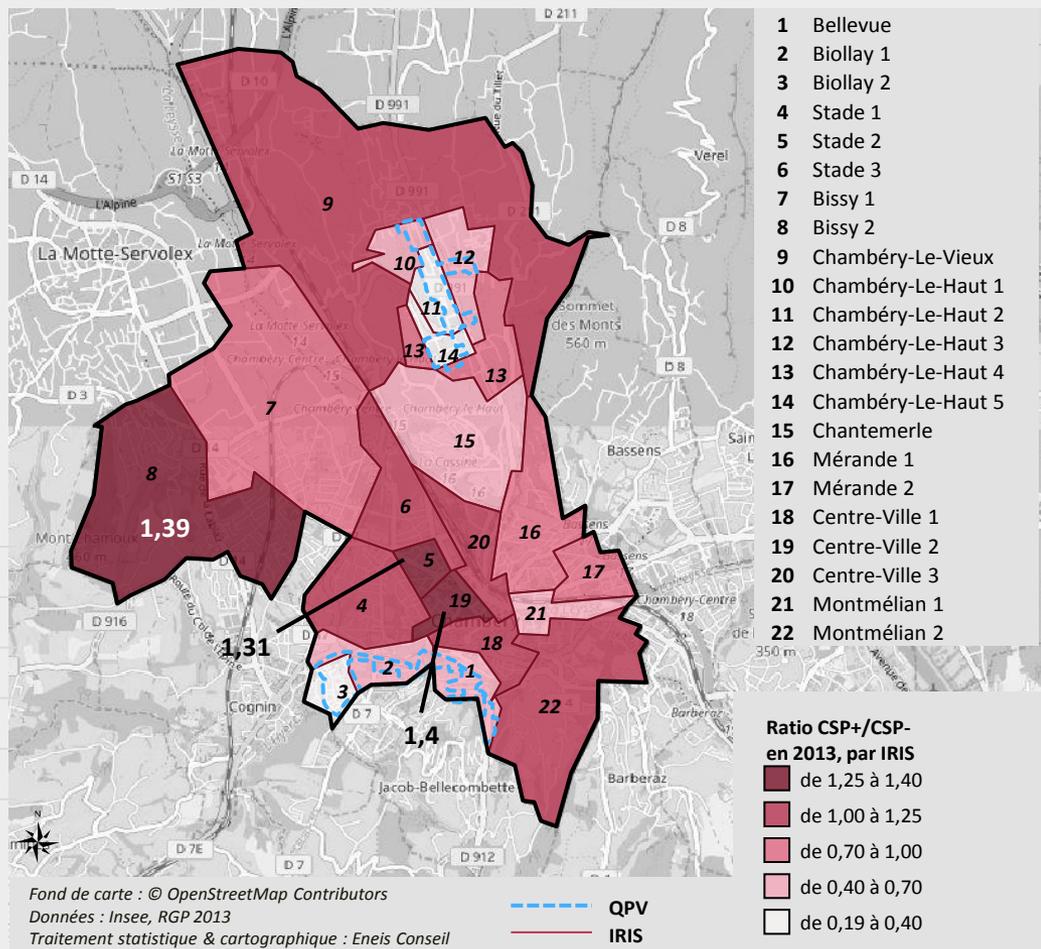
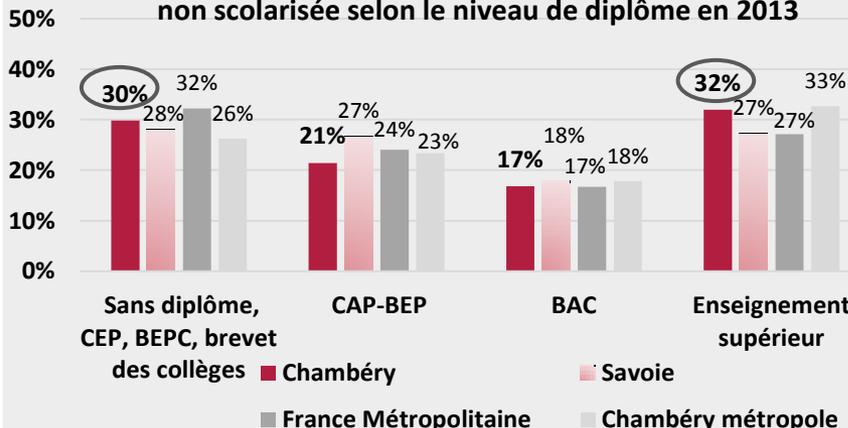
Diplôme et catégories socioprofessionnelles



	Ratio CSP+ / CSP -
Chambéry	0,82
Chambéry métropole	0,92
Savoie	0,78
France Métropolitaine	0,79

Source : Insee, RGP, 2012

Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée selon le niveau de diplôme en 2013



Le ratio CSP+/CSP- est un indicateur permettant d'identifier la diversité sociale d'un territoire. Il s'agit du rapport entre le nombre de cadres et professions intermédiaires d'un côté et du nombre d'ouvriers et employés de l'autre. L'évolution de ce ratio entre deux dates permet d'identifier l'évolution des différentes couches sociales au sein d'un territoire.

Indication de lecture : Un ratio égal à 1 indique qu'il y a autant de cadres et professions intermédiaires que d'employés et ouvriers. A Chambéry, on compte 0,82 actifs cadres/de professions intellectuelles supérieures ou de professions intermédiaires pour 1 actif employé ou ouvrier.



UNE POLARITÉ URBAINE DOTÉE D'UN GRAND NOMBRE D'EMPLOI, POUVANT ÊTRE UN LEVIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE



Nombre d'emplois et ratio emploi/actifs en 2013	Emplois	Ratio nb d'emplois/nb d'actifs de 15 ans ou +	Ratio nb d'emplois/nb d'actifs occupés de 15 ans ou +
Chambéry	40003	1,46	1,70
Chambéry métropole	64054	1,06	1,19
Savoie	188879	0,91	1,00
France métropolitaine	25773946	0,86	0,99

Source: Insee, RGP 2013

Le **ratio nombre d'emploi/nombre d'actifs** permet de caractériser le niveau de dotation en emplois d'un territoire par rapport à son nombre d'actifs. *Indication de lecture : on compte 1,46 emplois pour 1 actif de 15 ans ou plus.*

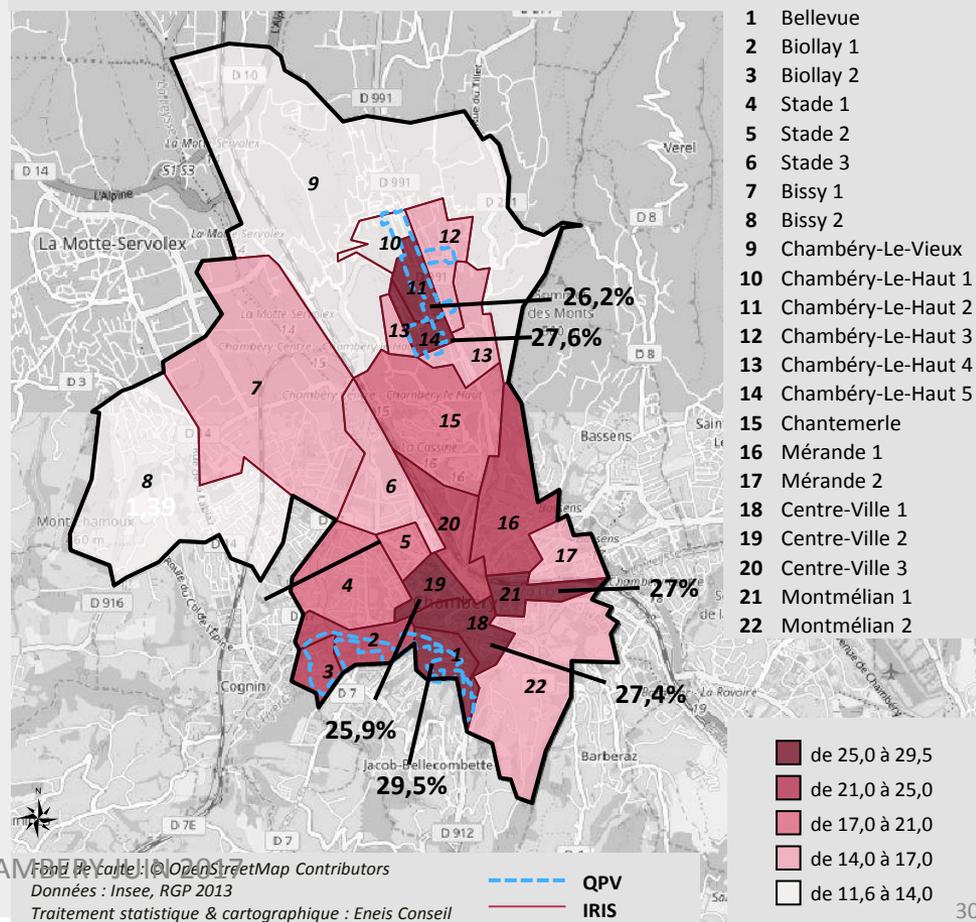
Lieu de travail des actifs occupés en 2013	Travaillent dans la commune de résidence	Travaillent dans une autre commune mais dans le même département de résidence	Travaillent dans un autre département de la même région résidence
Chambéry	60,3%	30,4%	7,9%
Chambéry métropole	37,5%	53,2%	7,9%
Savoie	36,7%	51,3%	10,5%
France métropolitaine	34,1%	47,5%	13,2%

Source: Insee, RGP 2013

	Part des salariés de 15 ans ou + en contrat précaire en 2013
Chambéry	19,7%
Chambéry métropole	17,2%
Savoie	20,2%
France Métropolitaine	15,0%

Source : Insee, RGP 2013 (CDD, intérim, emploi aidé, stage/apprentissage)

Part des salariés de 15 ans ou plus disposant d'un contrat précaire (CDD, intérim, emplois aidés ou apprentissage) en 2013, par IRIS (%)



UNE PART IMPORTANTE DE JEUNES PARMIS LES CHÔMEURS

Chômage



Taux de chômage selon la classe d'âge en 2013	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Chambéry	27%	13%	8%
Chambéry métropole	23%	10%	7%
Savoie	19%	8%	7%
France Métropolitaine	28%	11%	10%

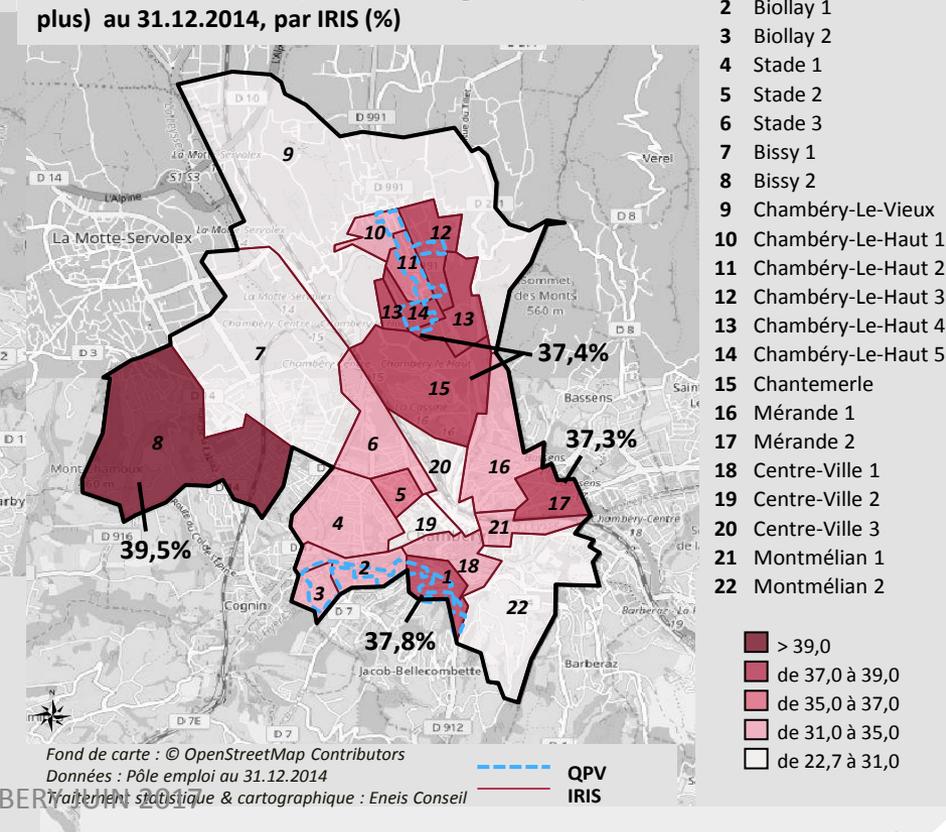
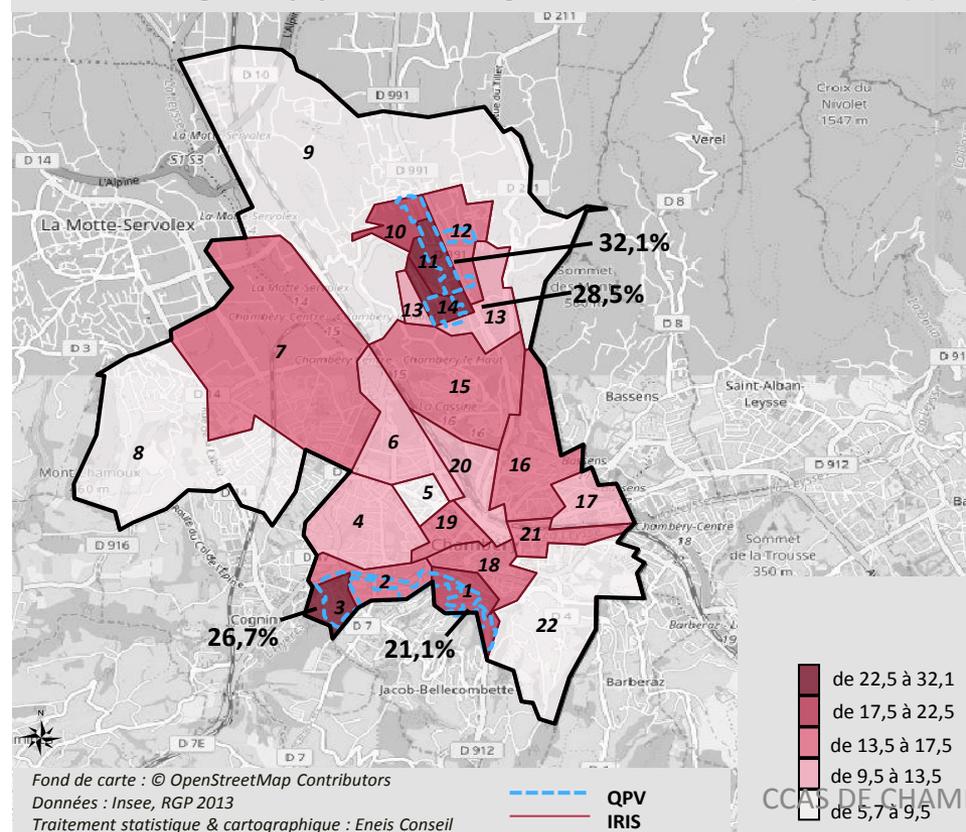
Source : INSEE RGP 2013 * Chômage en sens du recensement

DEFM de catégorie A, B ou C au 31 décembre 2014	Jeunes (moins de 25 ans)		Femmes		Plus de 50 ans	
	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part
Chambéry	796	14,8%	2389	44,4%	973	18,1%
Chambéry métropole	1340	14,6%	4340	47,4%	1678	18,3%

Source : Pôle Emploi, traitement Insee * DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

Taux de chômage de la population active âgée de 15 - 64 ans en 2013, par IRIS (%)

Part des DEFM de cat. A,B ou C de longue durée (1 an ou plus) au 31.12.2014, par IRIS (%)



- 1 Bellevue
- 2 Biollay 1
- 3 Biollay 2
- 4 Stade 1
- 5 Stade 2
- 6 Stade 3
- 7 Bissy 1
- 8 Bissy 2
- 9 Chambéry-Le-Vieux
- 10 Chambéry-Le-Haut 1
- 11 Chambéry-Le-Haut 2
- 12 Chambéry-Le-Haut 3
- 13 Chambéry-Le-Haut 4
- 14 Chambéry-Le-Haut 5
- 15 Chantemerle
- 16 Mérande 1
- 17 Mérande 2
- 18 Centre-Ville 1
- 19 Centre-Ville 2
- 20 Centre-Ville 3
- 21 Montmélian 1
- 22 Montmélian 2

FOCUS UNE FRAGILITÉ DES RÉSIDENTS DES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE FACE AU CHÔMAGE

Profils des jeunes – mission locale	Nb de jeunes en contact	Dont femmes	Dont hommes	Dont 16-18 ans	Dont 19-25 ans	Dont +26 ans	Dont niveau IV*	Dont niveau V**
Chambéry	2924	51%	49%	9%	80%	11%	34%	30%
Bellevue	24	38%	63%	21%	63%	17%	21%	42%
Le Biollay	200	49%	51%	6%	78%	17%	41%	30%
Les Hauts de Chambéry	573	53%	47%	6%	82%	13%	35%	28%

Source: Mission locale, données d'activité 2016

* Niveau IV : niveau BAC **Niveau V : Equivalent CAP/BEP

Emploi des jeunes suivis	Nombre de jeunes en CDD	Nombre de jeunes en CDI	Nombre de jeunes en formation
Chambéry	928	191	346
Bellevue	7	3	5
Le Biollay	76	12	27
Les Hauts de Chambéry	236	38	86

Source: Mission locale, données d'activité 2016

Faible activité

- Au 30 avril 2015, 15% des demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B ou C résident sur les quartiers politique de la ville.
- **55,5% des demandeurs d'emplois résidant dans les quartiers politiques étaient sans emploi ou voyaient leur activité réduite à moins de 78 heures mensuelles.**

Précarité de l'emploi

- Environ la **moitié des salariés des (ex) Zones Urbaines Sensibles appartiennent à la catégorie des ouvriers**, contre moins de 40% dans le reste de l'agglomération (des secteurs d'activités à faible niveau de formation surreprésentés, à l'image du bâtiment, du nettoyage des locaux, etc.)
- **12,5% des salariés des quartiers politique de la ville sont en temps partiel**, contre 8% dans le reste de l'agglomération.

Allocation chômage

- **22,5% des ménages de Biollay-Bellevue et 28,8% des ménages des Hauts de Chambéry reçoivent une allocation chômage (hors RSA).**
- **Une augmentation du nombre de ménages concernés entre 2012 et 2015.**

➤ **Un enjeu de formation** : maîtrise de la langue (en lien avec la problématique des jeunes d'origine étrangère ne pouvant travailler), savoir-être et employabilité, (N)TIC, etc. et notamment pour cela de mobilisation du PLIE, piloté par Chambéry métropole et co-financé par le FSE (outil visant à accompagner dans leurs parcours d'insertion les publics fragilisés).

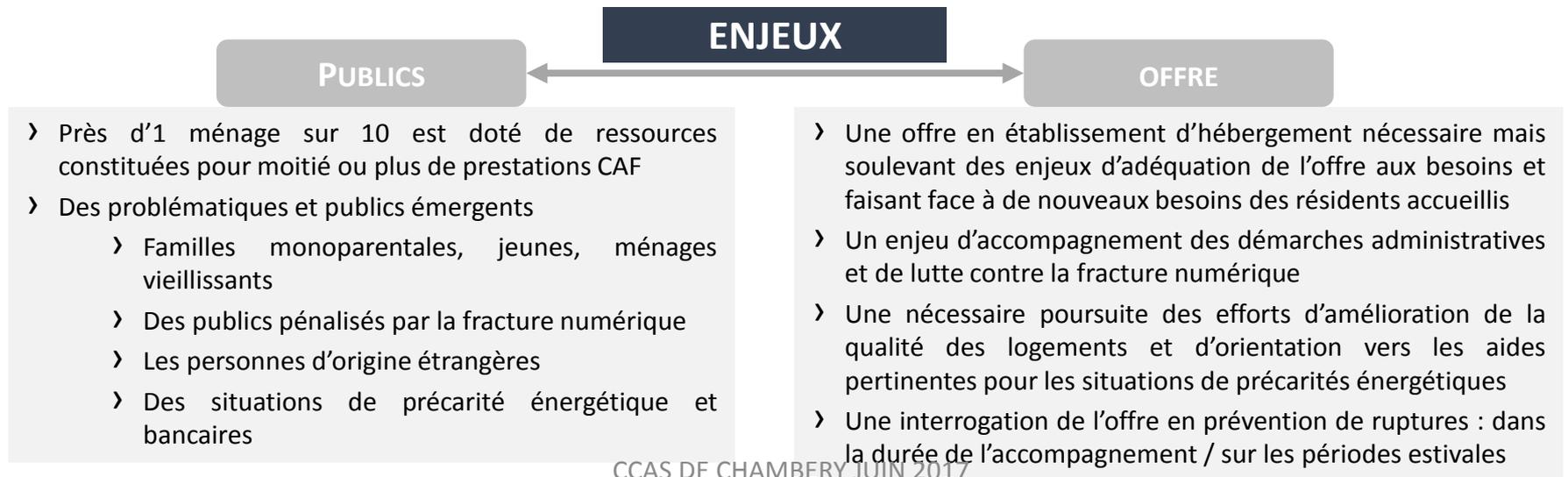
➤ Un enjeu d'accompagnement vers la mobilité :

- Physique : le passage du permis de conduire, l'utilisation des transports en commun, la planification d'un déplacement, etc.
- Psychologique : sortir du quartier, se doter d'expériences professionnelles, passer au-delà du phénomène de stigmatisation, etc.
- Un chantier plus large portant sur l'image des quartiers (lien avec les projets de rénovation urbaine) et leur inclusion urbaine

➤ Un enjeu plus global à l'échelle communal de coordination des multiples dispositifs d'insertion professionnels (EPID, Ecole 2e chance, Garantie jeunes,...) afin d'en favoriser la complémentarité et la lisibilité

PARTIE 6

Lutte contre les exclusions et cohésion sociale



PRÈS D'1 MÉNAGE SUR 10 EST DOTÉ DE RESSOURCES CONSTITUÉES POUR MOITIÉ OU PLUS DE PRESTATIONS CAF

Prestations sociales



Répartition des allocataires CAF au 31/12/2015

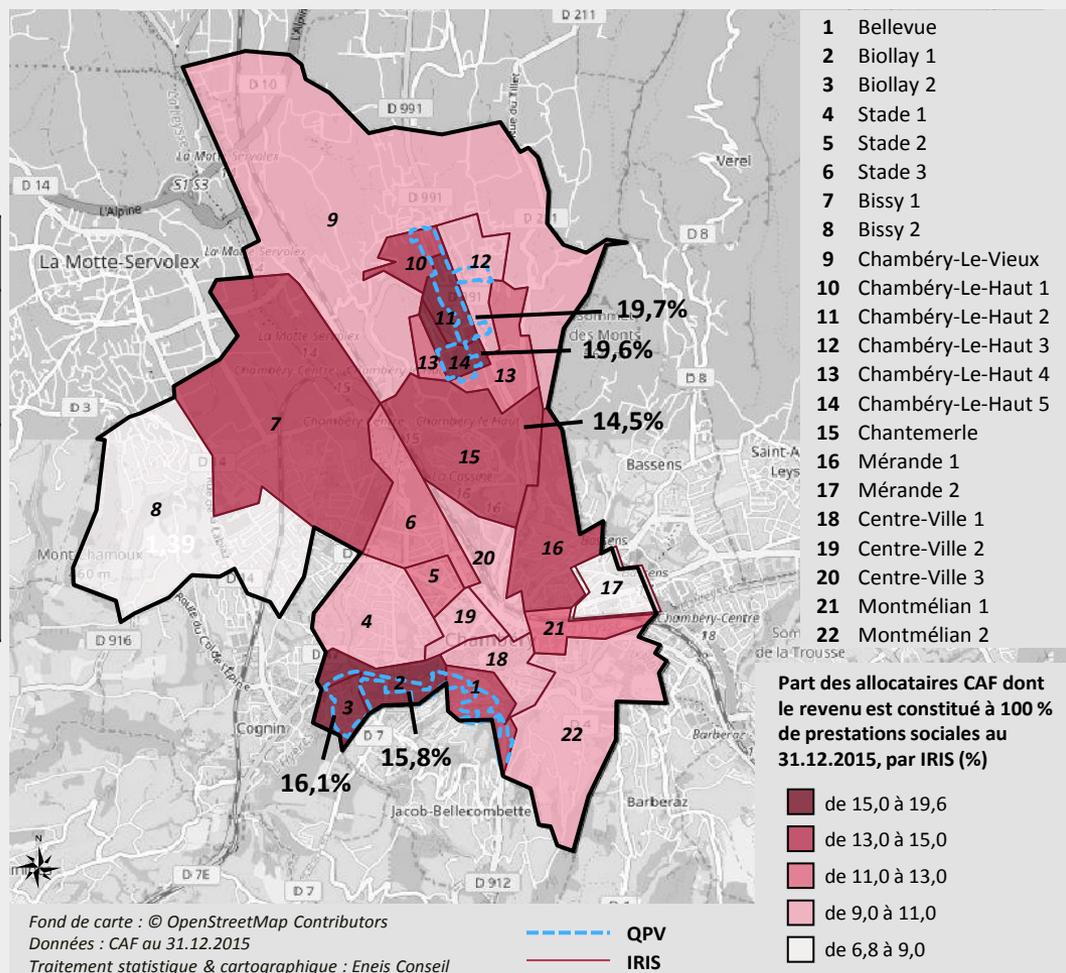
	Données générales		Allocataires, dont les ressources sont constituées	
	Allocataires	Pop. couverte	à 50 % ou plus des prestations Caf	à 100% des prestations Caf
Chambéry	14285	24%	10%	13%
Chambéry métropole	24 842	20%	19%	10%
Savoie	68 192	16%	7%	8%
France Métropolitaine	11272431	18%	9%	14%

Source: CAF au 31.12.2015

Répartition des allocataires CAF au 31/12/2015

	Répartition des allocataires CAF selon leur situation familiale			
	Isolés	Familles monop.	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)
Chambéry	52%	13%	6%	29%
Chambéry métropole	43%	14%	5%	36%
Savoie	33%	13%	4%	46%
France Métropolitaine	37%	15%	4%	41%

Source: CAF au 31.12.2015



NB - Précaution de lecture : les pourcentages s'expliquent en partie par les allocations parentales et APL, ne traduisant pas uniquement des situations de précarité. Les données (notamment « isolés ») sont fortement impactées par la présence d'étudiants en grand nombre sur la commune

LA CHRYSALIDE, UNE OFFRE À INTERROGER ?



La Chrysalide propose un hébergement temporaire a de jeunes parents seuls ou en couple, ayant besoin de soutien dans le domaine social ou sur la parentalité. Ceux-ci sont logés dans 17 appartements allant du T2 au T3 répartis dans le parc de Chambéry Alpes Habitat et de la SAIEM.

La Chrysalide	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'usagers	30	32	32	34	27	29
Nombre de familles	26	30	26	29	25	27
dont familles monoparentales	22	28	20	24	23	25
Taux d'occupation	87,50%	79,90%	94%	84,71%	91,43%	85%
Durée moyenne de séjour	-	-	14 mois	14 mois	16 mois	23 mois
Bénéficiaires du RSA	-	69%	88%	80%	74%	79%

Source : bilans d'activité 2010-2015 du CCAS de Chambéry

Un accompagnement multidimensionnel :

- Administratif : appui dans les démarches, aide à la gestion d'un budget.
- Professionnel : conseil en matière d'insertion socio-professionnelle.
- Aide dans la préparation au relogement définitif
- Santé : en 2013, dans le cadre d'un projet régional porté par l'association Education Santé 73, mise en place d'actions de sensibilisation auprès de quatre familles (rythme de vie, santé, accidents domestiques)
- Animation : intervention de la bibliothèque voyageuse pour familiariser ces publics avec le livre, dans le cadre de la collaboration entre le CCAS et la bibliothèque Georges Brassens.

- › Une durée moyenne d'hébergement en hausse et un taux de remplissage fluctuant pouvant **questionner l'adéquation de cette réponse aux besoins** (changer le projet de service ?)
- › En lien, **un manque départemental de structures de petite taille proposant un accompagnement lourd** est relevé, afin d'éviter une prise en charge inadéquate de certaines situations complexes au sein de la Chrysalide
- › L'éclatement en logements diffus, permettant une meilleure intégration, complexifie toutefois les interventions : **un besoin important de coordination et de réactivité**

LA MAISON RELAIS, UNE STRUCTURE D'INCLUSION SOCIALE CONFRONTÉE À DES DIFFICULTÉS QUANT À L'ÉTAT DE SANTÉ DES RÉSIDENTS

Hébergement



Maison relais	2012	2013	2014	2015
Nombre d'usagers	25	24	25	26
Taux d'occupation	95,75	100	99	98,16
Durée moyenne de séjour	5 ans	5 ans	6 ans	6 ans
Moyenne d'âge	54 ans	54 ans	55 ans	56 ans
Nombre de bénéficiaires du RSA	3	3	1	2
Nombre de bénéficiaires AAH/Invalidité	15	15	16	16

Source : bilans d'activité 2010-2015 du CCAS de Chambéry

- › Un état de santé dégradé caractérisé par un cumul de pathologies lié au retard d'accès aux soins et au mode de vie antérieur
 - › Un enjeu partenarial fort entre le couple d'hôte et les professionnels de santé (médecins généralistes, services de soin et d'aide à domicile, cabinets infirmiers, services du Centre Hospitalier)
- › Un questionnement autour de la réponse apportée aux moins de 40 ans (critère d'entrée) et de la réponse apportée pour des admissions de publics moins stabilisés (pas de personnel médical / spécialisé / en nombre sur place)

LES ÉPINETTES : RÉSIDENCE SOCIALE ET FJT, UNE STRUCTURE DÉDIÉE AUX PUBLICS PRÉCARISÉS MAIS UN ENJEU DE LISIBILITÉ DE CETTE OFFRE

Les Epinettes	2012	2013	2014	2015
Nombre de résidents	234	240	215	260
Personnes seules	53%	50%	56%	39%
Couples sans enfant	16%	15%	15%	6%
Couples avec enfants	23%	25%	21%	10%
Famille monoparentale	8%	10%	8%	5%
Durée moyenne d'hébergement	18 mois	23 mois	24 mois	24 mois
Moyenne d'âge	36 ans	32 ans	32 ans	30 ans
Bénéficiaires des minima sociaux	37%	48,5%	55%	60%
Taux d'activité professionnelle	-	-	21,50%	25,80%

- + Des actions déployées en faveur de l'insertion des résidents :
 - Projet « retour à l'emploi » ciblant les jeunes de 18 à 25 ans
 - Ateliers organisés autour de l'expression et de l'image de soi
 - Cours de français à destination des femmes d'origine étrangère (association Agir ABCD)
 - Séances d'apprentissage du code de la route
 - Inscription de la structure dans le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation départemental), permettant de faciliter l'accès aux places disponibles et le lien vers d'autres établissements

- › Des besoins non couverts par le FJT (18-25 ans), du fait de l'implantation de la structure (manque de mobilité et d'attractivité), limitant également les dynamiques d'insertion des publics
- › Un enjeu de lisibilité de l'offre pour les partenaires, freinant l'orientation

DES ENJEUX TRANSVERSAUX CONCERNANT DIVERS PHÉNOMÈNES DE PRÉCARITÉ ET DES PUBLICS

Nouvelles précarités
et publics émergents

Un public précaire qui évolue : davantage de familles monoparentales, de jeunes (étudiants, jeunes actifs) et de ménages vieillissants; identifiés par la ville

Un accroissement des situations de précarité et des inégalités face à la fracture numérique : des chantiers engagés

- Une expérimentation en cours de coffre-fort numériques par le CCAS
- Des ateliers sur les démarches en ligne à destination des jeunes proposés par la ville et la mission locale
- Une intervention de l'association Bien Lire et écrire dans l'accompagnement des démarches
- Un groupe de travail mis en place par Chambéry Métropole pour identifier les difficultés des usagers et des professionnels dans la pratique des outils numériques

Des périodes estivales synonymes de réduction des aides et des accompagnement : baisse du nombre de bénévoles, fermeture de structures, etc.

Un nouveau public émergents et percutant l'adéquation de l'offre avec ses besoins : les personnes étrangères, dont un nombre important de personnes déboutées du droit d'asile, qui rencontrent des difficultés dans l'accès aux droits et dans l'exercice de la parentalité notamment.

Un développement des situations de précarités énergétiques (en lien avec l'augmentation des charges d'électricité et de chauffage) et de précarité bancaire (en lien avec la réticence des banques à ouvrir un compte pour des personnes précaires, et avec le multiplication du recours aux prêts à la consommation

➔ Un enjeu **d'accompagnement des démarches administratives dans un contexte de dématérialisation** croissante et de freins liés à la complexité des démarches et du langage utilisé.

- › **Un enjeu fort autour des personnes étrangères en situation de précarité** : aide alimentaire, accompagnement social et parental, hébergement, compréhension liée à la langue, différences culturelles, etc.
- › Un enjeu de poursuite des efforts en matière de **précarité énergétique** : réhabilitation énergétique des logements, d'information et de sensibilisation des occupants (parc privé compris) et d'accompagnement/information dans la pratiques et l'usage bancaire (gestion du budget, médiation avec les banques, information sur les solutions bancaires existantes, orientation vers les organismes dédiés aux personnes précaires, etc.)
- › Un enjeu d'adéquation des réponses apportées dans son contenu face à l'émergence de nouveaux publics et dans sa temporalité (rupture calendaire, accompagnement long, etc.)

PARTIE 7

Santé et Prévention



- › Une présence importante de personnes bénéficiaires de l'AAH (en lien avec la fonction de polarité urbaine de la commune)
- › Une présence importante de bénéficiaires de la CMU-C (notamment au sein des quartiers prioritaires, pointant un enjeu de cumul des difficultés)
- › Des besoins particuliers pour les publics jeunes : conduites addictives, contraintes dans l'accès aux soins, déséquilibre dans l'hygiène de vie, etc.
- › Un public en santé mentale dont les prises en charge s'avèrent complexes

- › Un enjeu d'orientation et d'identification des logements adaptés pour personnes handicapées/âgées
- › Une vigilance à porter sur le potentiel cumul de fragilités au sein des quartiers prioritaires, notamment en termes d'accès aux soins
- › Un enjeu de réponse adaptée aux besoins spécifiques des publics jeunes
- › Une nécessaire poursuite de la coordination sur le volet de la santé mentale et du développement/amélioration de l'offre (jeunes, quartiers prioritaires)

NB : un conseil des droits et des familles en déploiement, qui pourra participer aux travaux sur ces sujets.

UN NOMBRE IMPORTANT DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS

AAH

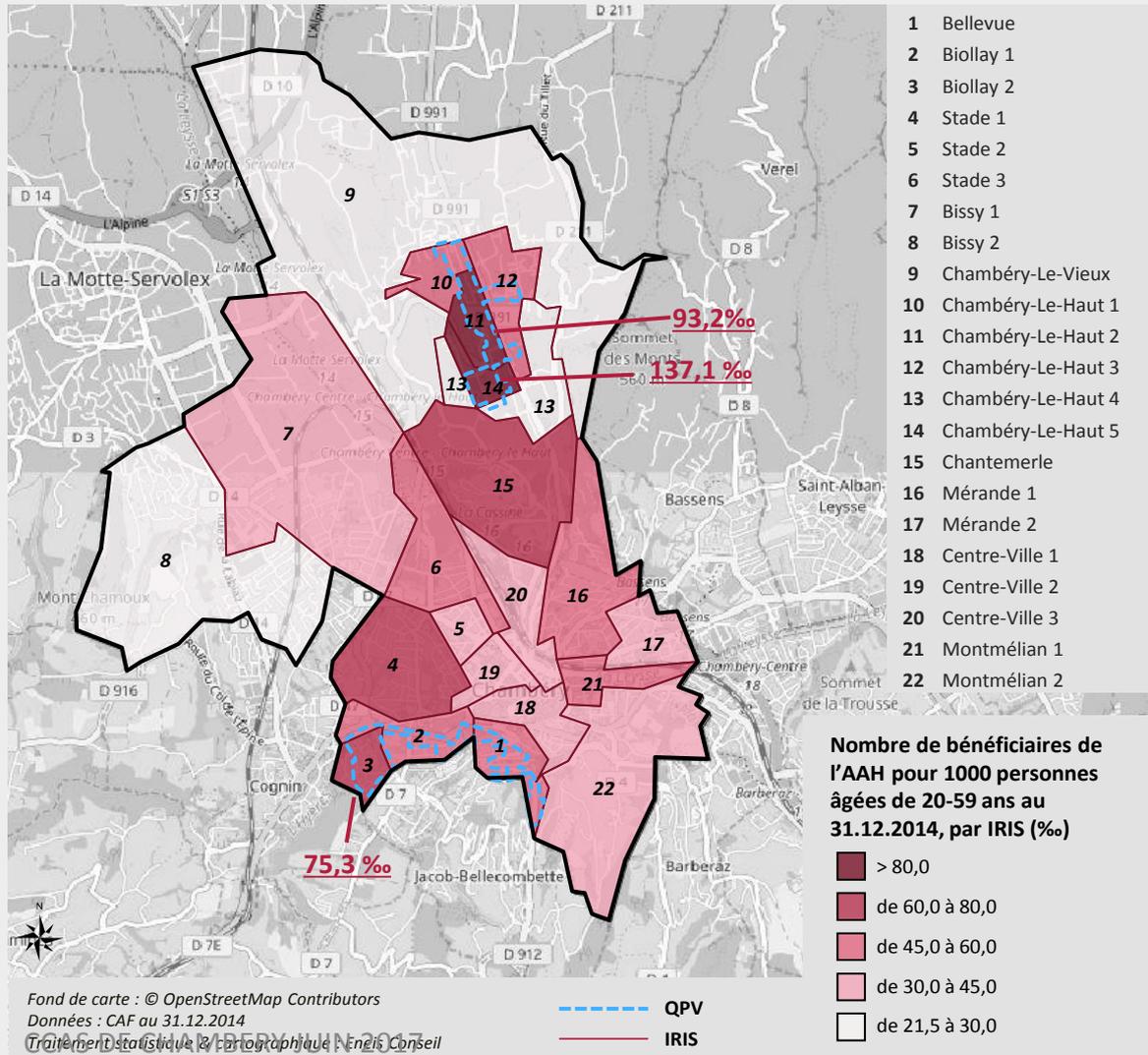


Les bénéficiaires de l'AAH

	Nombre de bénéficiaires de l'AAH	Nombre de bénéficiaires de l'AAH pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans (‰)
Chambéry	1 633	52,8
Chambéry métropole	2 542	38,8
Savoie	5 709	26,0
France Métropolitaine	958903	29,3

Source : CAF au 31.12.2015

NB – précaution de lecture : Ces données peuvent notamment s'expliquer par la fonction de polarité urbaine départementale qu'assure la commune de Chambéry.



- › Une vigilance à porter sur le potentiel cumul de fragilités, notamment au sein des quartiers précaires (politique de la ville)
- › Un enjeu d'identification des logements adaptés, réalisé en partie grâce à une bonne interaction avec les bailleurs sociaux

UNE PART IMPORTANTE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C DANS LES HAUTS DE CHAMBÉRY ET BIOLLAY-BELLEVUE

CMU-C



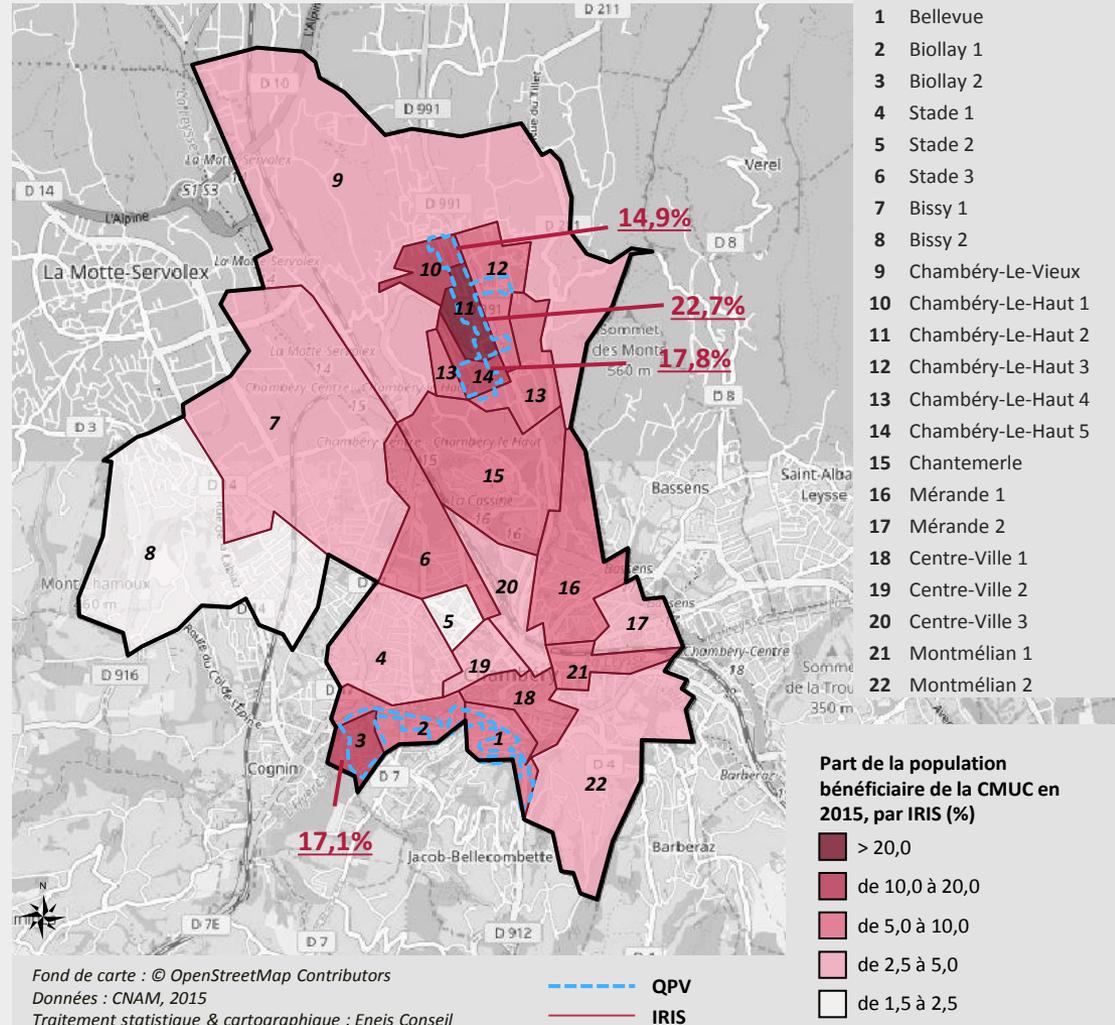
Les bénéficiaires de la CMU-C

	Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	Part de bénéficiaires sur la population
Chambéry	3983	6,8%
Chambéry métropole	5406	4,3%
Savoie	15491	3,7%
France	4620582	7,3%
Métropolitaine		

Source: CNAM, 2015

NB – précaution de lecture : Ces données peuvent notamment s'expliquer par la fonction de polarité urbaine départementale qu'assure la commune de Chambéry.

- Un enjeu d'accès aux soins pour ces populations, notamment dans le secteur libéral et en quartier prioritaire (les professionnels notent un manque de praticiens médicaux et paramédicaux)
- Pour les patients ne bénéficiant pas de la CMU-C en raison d'un niveau de vie les plaçant très légèrement au dessus du plafond qui en limite l'accès, des difficultés à supporter les dépassements d'honoraires de certains médecins



- 1 Bellevue
- 2 Biollay 1
- 3 Biollay 2
- 4 Stade 1
- 5 Stade 2
- 6 Stade 3
- 7 Bissy 1
- 8 Bissy 2
- 9 Chambéry-Le-Vieux
- 10 Chambéry-Le-Haut 1
- 11 Chambéry-Le-Haut 2
- 12 Chambéry-Le-Haut 3
- 13 Chambéry-Le-Haut 4
- 14 Chambéry-Le-Haut 5
- 15 Chantemerle
- 16 Mérande 1
- 17 Mérande 2
- 18 Centre-Ville 1
- 19 Centre-Ville 2
- 20 Centre-Ville 3
- 21 Montmélian 1
- 22 Montmélian 2

UN TERRITOIRE BIEN DOTÉ EN PROFESSIONNELS DE SANTÉ, À L'EXCEPTION DES INFIRMIERS

Nombre de professionnels à l'échelle communale en 2015

Médecin omnipraticien	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	Chirurgien dentiste	Sage-femme	Infirmier	Masseur kinésithérapeute	Orthophoniste	Pédicure-podologue	Spécialiste en psychiatrie
94	15	57	2	53	80	25	12	19

Source: Insee BPE 2015 NB – Précaution de lecture : ces données sont susceptibles d'avoir évolué entre l'état des lieux réalisé par l'INSEE et aujourd'hui (départs/arrivées de professionnels médicaux). Il s'agit de donner un ordre de grandeur.

Offre médicale



La densité médicale	Nombre de médecins omnipraticiens pour 1 000 habitants	Nombre d'infirmiers pour 1 000 habitants	Nombre de masseurs kinésithérapeutes pour 1 000 habitants
Chambéry	1,6	0,9	1,4
Chambéry métropole	1,3	1,0	1,4
Savoie	1,2	1,2	1,5
France métropolitaine	1,0	1,3	1,0

Source: Insee BPE 2015

L'offre médico-sociale complémentaire sur le territoire

- 6 lits Halte Soins Santé
- 2 PASA
- 1 UHR sanitaire à la filière de Chambéry
- 1 équipe spécialisée Alzheimer (ESA) en SSIAD
- 1 plateforme d'accompagnement et de répit

LA PASS : OUTIL DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Une **Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)** rattachée au Centre Hospitalier de Savoie, cellule de prise en charge médico-sociale destinée aux publics précaires, ayant pour objectif d'améliorer : l'accès aux soins et à la prévention; l'accès au système de soins de droit commun ; l'accompagnement des personnes dans les démarches nécessaires d'accès à leurs droits sociaux.

Plusieurs chantiers en cours, notamment :

- Un enjeu de transition vers la médecine de ville : travail en réseau des médecins de la PASS avec certains médecins généralistes de ville. Le médecin PASS vient en soutien au médecin traitant.
- Une dynamique partenariale engagée avec les acteurs déployant des actions relatives aux publics précaires : l'association ATD Quart Monde, le Secours catholique, la MRIE, l'Association Régionale des Tsiganes et leurs amis Gadgé, les médecins généralistes, les infirmières, les assistantes sociales, etc.

Des enjeux spécifiques pour le public jeune :

- › Un accès au soins apparaît parfois problématique pour le public adolescent, souvent freinés par les démarches à accomplir (déclaration du médecin traitant, temporalité du rendez-vous...)
- › Des problématiques d'addictologie portant sur un public de plus en plus jeune (notamment les Hauts de Chambéry)
- › Des enjeux de déséquilibre alimentaire, voire de carences, en lien avec un ensemble de soins primaires non réalisés pour une partie du public précaire

FOCUS LA SANTÉ MENTALE, UNE PRIORITÉ DONT S'EST EMPARÉE LA COMMUNE, SOULEVANT DE MULTIPLES PROBLÉMATIQUES



L'offre en psychiatrie publique

Deux Centres Médico-Psychologiques pour adultes (centre ville, Hauts de Chambéry) : ressources connues et repérées par l'ensemble des professionnels.

Une « Equipe mobile Psychiatrie Précarité », rattachée à l'équipe psychiatrique de Bassens.

5 appartements associatifs gérés par l'association Transition pour les patients du CHS pour permettre la réinsertion et l'autonomisation des patients.

Des appartements thérapeutiques avec visite d'infirmiers.

Une prise en charge pédopsychiatrique au CHS de Savoie.

Département de Psychopathologie de l'Adolescent : unité d'hospitalisation complète, unité d'hospitalisation de jour, centre de consultation.

Réseau Ado 73, composant de la maison des adolescents de Savoie (portage par le Centre Hospitalier).

Supports d'aide psychologique

Dispositifs d'écoute à destination des jeunes : Maison des adolescents, points écoute jeune.

Poste de psychologue au Conseil Départemental de la Savoie : accompagnement individuel de courte durée et animation d'ateliers collectifs d'information et de prévention.

ADDCAES (Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Etrangers de Savoie) : aide psychologique avec des cliniciens formés à l'interculturalité.

L'Ecoute Femmes en Situation d'Interculturalité : lieu d'écoute pour jeunes filles et femmes rencontrant des difficultés identitaires, parfois subissant des violences de leur conjoint.

Un Contrat Local de Santé Mentale, outil partenarial permettant théoriquement de : coordonner l'ensemble des dispositifs et des acteurs ; proposer au public une approche globale et décloisonnée. Ce CLSM est aujourd'hui suspendu, faute de portage viable par la ville pour assurer une dynamique partenariale et des échanges interinstitutionnels sur ce champ.

Des enjeux persistants :

- › Un enjeu de **poursuite du développement du partenariat et de la coordination** autour des situations de santé mentale (intervention des accompagnateurs santé, relance du Conseil Local de Santé mentale, etc.), pour permettre notamment la résolution de cas complexes (Ex. le refus de soins de la part des usagers).
- › Des **enjeux spécifiques concernant 1/ certains publics** : un besoin de soutien psychologique voire psychiatrique pour des jeunes qui n'ont pas accès aux accompagnements et aux soins adaptés, et qui sont parfois dans le déni de leurs difficultés ; **2/ certains espaces** : un manque d'offre et de relai périlleux sur les quartiers prioritaires.

ANNEXE

GLOSSAIRE DES SIGLES

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
ABS : Analyse des Besoins Sociaux
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
APL: Aide Personnalisée au Logement
CAARUD : Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CIA : Convention Intercommunale d'Attribution
CIL : Conférence Intercommunale du Logement
CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLCA : Complément de Libre Choix d'Activité
CLSM : Contrat Local de Santé Mentale
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CMUC : Couverture Médicale Universelle Complémentaire
CMG: Complément Mode de Garde
COLCA : Complément Optionnel de Livre Choix d'Activité
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CSP: Catégorie Socio Professionnelle
DEFM : Demandeurs d'emplois en fin de mois
EAJE: Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

GIR : Groupe Iso-Ressource
IRIS : Îlots Regroupés pour l'Information Statistique
PAJE: Prestation d'Accueil du Jeune Enfant
PDALHPD : Plan départemental d'action pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées
PLH : Programme Local de l'Habitat
PMI: Protection Maternelle Infantile
RAM : Relais Assistant Maternel
RGP : Recensement Général de la Population
RSA: Revenu de Solidarité Active
SAAD: Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile
QF : Quotient Familial
UC : Unité de consommation